

*La Selle*  
*sur*  
*le Bied*



BULLETIN  
MUNICIPAL 2019



**PASCAL DELION**

Chères Selloises et Chers Sellois,

En cette fin d'année 2018, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée et de mettre en perspective les projets en cours d'étude pour l'année à venir.

Je vous invite donc à parcourir l'ensemble de ce bulletin où vous y trouverez toutes les informations utiles. Je suis confiant sur notre capacité à relever les défis qui nous attendent en 2019.

Nos atouts sont nombreux :

- ⊙ Notre personnel communal est compétent et motivé ; je sais qu'ils ont toujours à cœur de bien faire, d'accomplir efficacement leur travail dans l'intérêt et au service de tous les concitoyens.
- ⊙ Notre budget est maîtrisé et nos finances sont saines ; je me dois de vous rappeler que les taux de fiscalité communaux n'ont pas été augmentés depuis une trentaine d'années.
- ⊙ Notre détermination est intacte.

Cependant, les nouvelles directives font que nous perdons quelque peu la main sur certaines décisions communales du fait du transfert de compétences sur l'intercommunalité. L'exonération annoncée de la taxe d'habitation est source d'inquiétude même si différents discours se veulent rassurants.

2019 devrait, pour notre Commune et la Commune de Saint-Loup-de-Gonois, être l'année de la mise en place de la Commune nouvelle sous réserve de la délivrance de l'arrêté préfectoral inhérent ; des informations complé-



## *Bonne lecture*

mentaires seront développées au cours de la soirée des vœux.

Je suis convaincu que tout progrès, toute avancée, essentiels pour notre Commune viennent en majeure partie des tissus sociaux et économiques locaux, c'est-à-dire des administrés, des associations et des entreprises.

Merci aux artisans, commerçants, entreprises qui créent notre richesse économique et donc une vitalité pour notre Commune.

Je remercie tous les représentants et les bénévoles des associations qui travaillent

dans les domaines sociaux, éducatifs et sportifs. Je leur souhaite une pleine réussite dans leurs activités. C'est un partenariat vital que nous continuerons de cultiver et d'améliorer ensemble.

Je remercie notre personnel municipal administratif, scolaire et technique pour son action au service du public.

Je souhaite également remercier mes adjoints et mes conseillers municipaux qui s'impliquent dans les projets retenus ainsi que dans les dossiers municipaux.

Restons tous attentifs à notre savoir vivre, que des petites choses et détails puissent

maintenir cette ambiance de « village » et que ce dernier soit un endroit où il est agréable de vivre.

Au nom de toute l'équipe municipale qui m'entoure, je vous présente, à toutes et à tous, nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour 2019. Vous pouvez compter sur l'ensemble du Conseil Municipal pour poursuivre les actions dans l'intérêt général et dans le respect des valeurs de solidarité.

C'est avec plaisir que je vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 12 janvier 2019 à 18 H à la salle polyvalente.

# VIE MUNICIPALE



©Vincent Rigler Beaudenon

## — LE MAIRE —



**Pascal DELION**  
Gonois  
*Conseiller communautaire*

## — LES ADJOINTS —

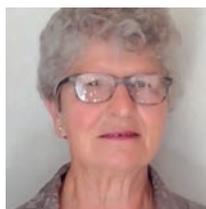


1<sup>er</sup> adjoint :  
**Denis BOUBOL**  
Les Hauts de la Selle  
*Conseiller communautaire*



2<sup>e</sup> adjoint :  
**Françoise ROBIN**  
Le Poirier des Femmes

## — LES CONSEILLERS —



**Ginette BACHELIER**  
La Grand' Maison



**Claude DUCREUX**  
Les Hauts de la Selle



**René AUTELETT**  
Les Renards



**Joëlle GUIGNET**  
Les Hauts de la Selle



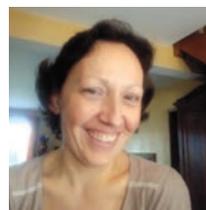
**Régine CEZEUR**  
Le Foulon



**Dominique PERRETIN**  
Rue d'Alsace



**Antoine MORIN**  
Les Davaux  
*Remplaçant communautaire*



**Nadège CAZIER**  
Rue de Bretagne



**Yohan GIDOIN**  
Le Marchais Moret

## Les travaux

# La réhabilitation de la Boulangerie...

En juin 2015, la Commune s'est portée acquéreur de l'ancienne boulangerie, dans l'espoir de redonner vie à ces vieilles pierres.

Depuis, le Cabinet d'Architecte Vincent Bourgoïn a ébauché, en partenariat avec les Bâtiments de France, un projet mettant en avant le commerce et son point de fabrication.

Après toutes les études du sol, diagnostic d'amiante et de plomb, ..., ce projet a obtenu le Permis de Construire en 2018.

L'appel d'Offre auprès des professionnels a été effectuée.

Nous espérons commencer les travaux en 2019. Il nous tarde de retrouver les senteurs d'autrefois de la cuisson des viennoiseries, et surtout du pain.



### LA VIDÉO-PROTECTION BIENTÔT DANS NOTRE COMMUNE...

Après une étude sur la vidéo protection avec le Référent Sureté de la Région Centre Val-de-Loire les années précédentes, plusieurs actions conjointes sont engagées entre la Commune et la Gendarmerie Nationale pour faire diminuer les actes d'incivisme et de délinquance (dégradations des biens et des véhicules, tapages, menaces, incendie de véhicules...)

Cette démarche entend ainsi lutter plus efficacement contre certaines formes de troubles à la tranquillité publique et sécuriser certains espaces, tel que le patrimoine Municipal, améliorer la sécurité des espaces extérieurs, et toujours lutter contre l'incivisme ;

### COÛT PRÉVISIONNEL DU PROJET GLOBAL : 140 500 €

Le bureau d'études « Protechn@ » aide la commune dans les démarches de mise en place.

## Eclairage Public

L'objectif d'un Territoire à énergie positive est de réduire ses besoins en énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de le couvrir par les énergies renouvelables locales. Lors du précédent bulletin, nous annoncions qu'un diagnostic sur l'éclairage



public avait été mené, dans le cadre de la commande groupée par la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry (en 2016), la Commune et le cabinet ALTESIO.



A l'issue de cette étude, la Commune a profité d'un groupement de commandes de la 3CBO pour réaliser les travaux sur son éclairage public, d'un montant de 71 000 € TTC.

## Les echos Une Commune Nouvelle

Promulguée le 7 août 2015, la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

### UNE COMMUNE NOUVELLE POUR QUOI FAIRE ?

**Pour préparer l'avenir dans un contexte d'élargissement des périmètres intercommunaux, de renforcement des mutualisations et contraintes financières.**

### PLUSIEURS STRATÉGIES POSSIBLES

- ⊙ **TERRITORIALE** : exister demain au sein d'une grande communauté (identité, représentation plus conséquente)
- ⊙ **POLITIQUE** : mieux exister avec une Commune plus importante dans une communauté agrandie
- ⊙ **FINANCIÈRE** : augmenter les capacités budgétaires et simplifier la gestion (solidarité dans les recettes et les dépenses)
- ⊙ **COMPÉTENCES** : conserver les compétences d'une communauté très intégrée

Soit la Commune nouvelle se substitue à une communauté et ses Communes membres, soit plusieurs Communes se regroupent.

Il n'est pas possible de créer une Commune nouvelle l'année précédant le renouvellement des équipes municipales. Les Communes, le conseil communautaire et le Préfet peuvent prendre l'initiative de constituer la Commune nouvelle. A la demande de la Commune de SAINT-LOUP-DE-GONNOIS, après plusieurs réunions et une délibération favorable de leur Conseil Municipal, celui de LA SELLE-SUR-LE-BIED a donné un avis favorable à la fusion en date du 20 Novembre 2018. L'arrêté préfectoral est attendu.

## Commémoration du Centenaire



La Commémoration de la fin de la guerre 1014-1918 a eu lieu le 11 Novembre 2018, avec la participation du Chœur LA-DO-RE de Griselles.

Une exposition a été organisée à la Salle Polyvalente, à laquelle les écoles ont pu se rendre.



Nous remercions tous les intervenants pour leur investissement dans ce projet

## ETAT-CIVIL



(Au 18/12/2018)

### NAISSANCES

16/01 - Maxence GAUTHIER	02/03 - Léa ANDRE
18/01 - Maël GERBERON	11/06 - Jahliss RÉGULIER MORICE
02/02 - Mélián JEVEAU	11/06 - Jahlissa RÉGULIER MORICE
04/02 - Stann DILLY	20/06 - Timéo ROUSSEAU
16/02 - Ethan LOUDOT REZLAN	22/08 - Léo VALMORI FERNANDES
24/02 - Alexane BRAICHET	22/09 - Jade CRUEL
02/03 - Jade ANDRE	29/09 - Élyne CHATEAU
	30/11 - Issa KANDE

### MARIAGES

16/06 - Benoit-Marie PREVOST et Elise DESPREZ  
 16/06 - Pascal ROUDEIX et Betty PIASTRO  
 21/07 - Laurent GAUTHIER et Delphine DIZIEN  
 08/09 - Kévin VIEIRA DOS REIS et Anne-Sophie LATREILLE  
 15/09 - Steve BOISTARD et Anne LIGNEUX

### DECES

22/01 - Raymonde DENOY  
 23/02 - Jacques SCHWOB  
 12/05 - Jean-Luc PERDEREAU  
 07/10 - Marie-Claire GAMA  
 15/10 - Roland GENAUZEAU  
 26/10 - Dominique PARIS  
 03/11 - Jean GUYON  
 27/11 - Geneviève FERRIER  
 18/12 - Cécile BOURDIN

# La Balade au Clair de Lune

LES ARTISTES DE LA CLÉRY

**Samedi 28 juillet 2018, le rendez-vous était annoncé pour une visite exceptionnelle de notre village au clair de Lune.**

Equipés de bonnes chaussures, de lampes de poche, ..., une centaine de randonneurs de la nuit ont répondu pour participer à ce voyage à travers le temps, sous la houlette de Roland VOUETTE.



**NATACHA MONDON  
ET ERIC PIERRE**

**sculpteurs sur verre** ont ouvert les portes de leur galerie et atelier, où nous avons pu admirer des œuvres en verre, bronze ou terre cuite vernissée pour des monuments classés.

Puis, en suivant un sentier de randonnée, les marcheurs de la nuit ont rejoint l'un des nombreux moulins de la Cléry, le Moulin Boyard.

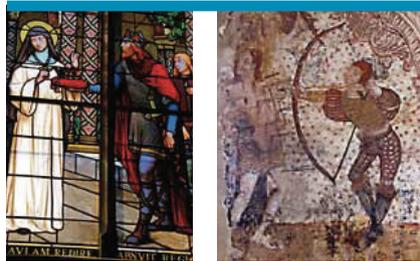


**MME PAPILLON** a accueilli le public et a partagé des souvenirs sur certaines œuvres de son mari, M Eric DIETMAN et son ami Daniel SPOERLI, deux artistes majeurs de la fin du 20ème siècle

Cette balade se poursuit à travers la forêt et au milieu de la nature, afin de rejoindre le centre bourg par la route de Bois le Roi, et ainsi, continuer les découvertes.



Un arrêt fut observé autour de la stèle de M. André FRESSE de MONVAL - Enseigne de vaisseau-



L'église de la Selle sur le Bied est principalement du XVème, avec des éléments du XII ème . Elle a été rénovée et transformée (voutement, vitraux) à la fin du XIX ème siècle. On peut y voir un remarquable ensemble (classé) de peintures murales médiévales

**MME ISABELLE SEDILLOT** a également ouvert les portes du Château et de ses jardins, éclairés par des bougies, au plus



grand bonheur des participants. Bâtisse construite au XVIIème siècle, complétée au XIXème et entourée de douves, elle rappelle que ce fief a été détenu par de grandes familles nobiliaires. La présentation de la « Turbine à eau » rappelle la présence d'un ancien moulin. Pour finir, les Artistes Sellois et la municipalité ont convié les randonneurs de la nuit autour d'un verre de l'amitié accompagné de produits du terroir.



**FRÉDÉRIC DESCHAMPS** et son élève jouaient un air d'accordéon lors de l'exposition des associations « Ludik'ART » -peinture et dessin- « les Sculpteurs du Gâtinais » -Sculpture sur bois- et de **M. FRANCIS LELOUP** - Potier Sellois-

Un grand merci à toutes ces personnalités, aux bénévoles et surtout à **M. ROLAND VOUETTE**, sans qui, cette balade au clair de Lune à La Selle-sur-le-Bied n'aurait pas existé.

## A propos de la TéléConsultation...

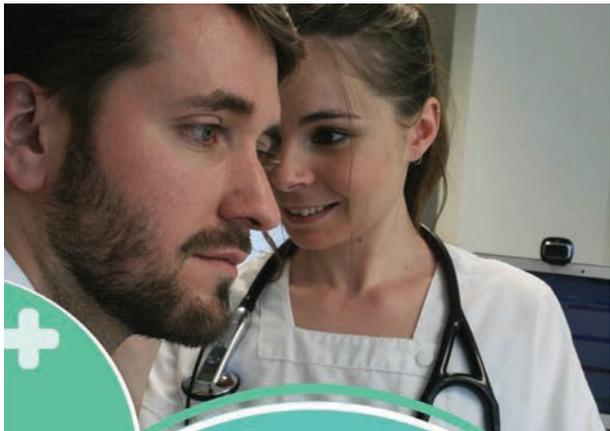
**ELLE EST ARRIVÉE DANS NOTRE COMMUNE DEPUIS LE 3 JUILLET 2018.**

**Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec un médecin au N° tél : 02.38.92.70.98, une infirmière ou infirmier vous accueillera au sein de la Maison Paramédicale, située au 2 place de l'île de France.**

Jean-Sébastien GRAS et Tarik MOUAMENIA, de la Société Healphi, ont contribué à la mise en place de ce nouveau service dans notre Commune, en collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé, le Conseil Régional, et l'Association de Télé médecine du SCOT du Montargois-en-Gâtinais. A chaque réunion de travail, de nouvelles Communes adhèrent à ce process.

La Selle-sur-le-Bied a été la première Commune du Loiret pour laquelle ce service a été mis en place en 2018 mais bientôt d'autres Communes comme St Maurice-sur-Fessard, Châtillon Coligny vont, elles aussi, bénéficier de ce service pour leurs administrés. La Télé médecine est une forme de pratique médi-

cale à distance, utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels figurent nécessairement un professionnel médical et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient.



**La TÉLÉCONSULTATION arrive chez vous**

Prenez rendez-vous avec votre médecin téléconsultant :  
 ☎ 02 38 92 70 98    @ www.docavenue.com

+ d'informations sur [www.healphi.com](http://www.healphi.com)

Maison paramédicale  
 2 Place de l'île de France, 45210 La Selle-sur-le-Bied

- 1. Comment se déroule une téléconsultation ?**

Je me présente au cabinet avec ma **carte vitale** après avoir pris rendez-vous : je m'installe en attendant que l'infirmière responsable me prenne en charge. L'infirmière déclenche la **visioconférence** avec le **médecin distant**. J'échange directement avec le médecin, qui demande à l'infirmière d'effectuer **certains gestes nécessaires à l'examen clinique**. Le médecin peut établir son **diagnostic** et l'infirmière imprime l'**ordonnance**.
- 2. Quelles sont les limites de la téléconsultation ?**

La **téléconsultation ne prend pas en charge les cas d'urgence**. De même, pour certaines pathologies, le diagnostic peut être difficile à faire **sans palpation** de la part du médecin. Dans ce cas-là, mieux vaut consulter un médecin présent physiquement.
- 3. Comment prendre rendez-vous ?**

Pour prendre rendez-vous, je peux appeler le numéro suivant : **02 38 92 70 98**. Je peux aussi **prendre rendez-vous en ligne** en choisissant mon horaire sur [www.docavenue.com](http://www.docavenue.com)
- 4. Combien ça coûte ?**

La consultation **coûte 25€**, comme dans un cabinet classique. Dès mon arrivée, l'infirmière prend ma **carte vitale**, ce qui me permet d'être **rapidement remboursé par l'assurance maladie**.
- 5. Le secret médical est-il garanti ?**

Les données de santé sont stockées chez un hébergeur de données agréé par l'État, elles sont **sécurisées et strictement confidentielles**. Nous mettons un point d'honneur à **garantir le secret médical** et la **confidentialité des échanges** : seuls les **médecins et infirmières** peuvent accéder aux données.
- 6. Qui sera à mes côtés pendant la consultation ?**

Je suis assisté par une **Infirmière** durant la consultation. Je vois le médecin sur **grand écran**, et nous pouvons discuter ensemble grâce à un **système audio de haute qualité**.
- 7. Puis-je obtenir une ordonnance ?**

Comme dans un cabinet classique, le médecin peut me faire une **ordonnance**. L'infirmier imprime et me remet l'ordonnance en mains propres.

Elle permet d'établir un diagnostic, d'assurer - pour un patient à risque- un suivi à visée préventive ou un suivi post-thérapeutique, de requérir un avis spécialisé, de préparer une décision thérapeutique, de prescrire des produits, de prescrire ou de réaliser des prestations ou des actes, ou d'effectuer une surveillance de l'état des patients.

Elle ne se substitue pas aux pratiques médicales actuelles mais constitue une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui, elle améliore la couverture médicale des usagers de santé, et limite ainsi les consultations aux services des urgences. La Téléconsultation repose sur un projet médical répondant à des priorités et aux besoins de la population d'un territoire et des professionnels de santé. C'est en ce sens qu'elle s'intègre au sein d'un parcours de soins.

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé

La prise en charge par la CPAM des actes effectués par TéléConsultation est identique à celle, pour les actes réalisés en cabinet.

IL EXISTE 5 TYPES D'INTERVENTION À DISTANCE PAR LES PROFESSIONNELS MÉDICAUX :

### LA TÉLÉCONSULTATION

Consultation à distance par un professionnel médical, accompagné par un autre professionnel de santé présent auprès du patient,

pour assister le professionnel médical de la téléconsultation

### LA TÉLÉ-EXPERTISE

Solliciter à distance l'avis d'un ou plusieurs professionnels médicaux sur la base des informations médicales liées à la prise en charge du patient

### LA TÉLÉSURVEILLANCE MÉDICALE

Interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, prendre des décisions relatives à sa prise en charge

### LA TÉLÉASSISTANCE MÉDICALE

Assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte

### LA RÉPONSE MÉDICALE

Apportée dans le cadre la régulation médicale des permanences des soins et d'aide médicale

Source : Solutions Médicale.fr

### Téléconsultation Remboursée par l'Assurance Maladie, au même titre qu'une consultation de visu, pour 25 €.

Il y a ceux pour qui c'est une première et ceux qui prennent peu à peu l'habitude : le patient est accueilli par l'infirmier(ère). Dans la pièce, on voit deux écrans d'ordinateur, l'un qui permet d'exploiter le logiciel, l'autre sur lequel s'affiche le visage jovial du médecin, confortablement installé dans son cabinet tourangeau.

Après quelques amabilités, le médecin en vient aux choses sérieuses :

« Bien, je vais regarder les résultats de votre analyse de sang. Le cholestérol, ce n'est pas si mal. Après, il va falloir freiner sur les gâteaux et les petits plats en sauce. Pourquoi ? ce n'est pas pour vous ennuyer, mais vous avez des antécédents de diabète dans la famille, il faut faire attention ».

Soulagement du patient qui craignait le pire.

« Maintenant, vous allez vous allonger, et l'infirmière va prendre votre tension »

Tout le monde s'exécute, comme dans une consultation ordinaire. Bras droite, bras gauche... l'infirmière annonce les résultats.

« C'est beaucoup », estime le médecin. « Un peu plus que la dernière fois. On va donc faire ce que nous avons dit, vous allez commencer un traitement contre l'hypertension »

Le patient accuse le coup.

« Ne vous inquiétez pas » le rassure l'infirmière. « Cela ne veut pas dire que vous allez avoir un problème cardiaque. »

Le médecin le rassure à son tour, et, lui propose de le revoir dans un mois, pour vérifier qu'il supporte bien le traitement. S'ensuit une discussion sur l'intérêt d'arrêter de fumer, et les astuces pour y parvenir.

« On en reparle la prochaine fois » conclut le médecin avant de rédiger l'ordonnance que l'infirmière imprime.

Carte Vitale enregistrée, le patient règle sa consultation par carte bleue.

Cela se passe ainsi, dans notre cabinet de Téléconsultation de notre Maison Paramédicale.

Une Téléconsultation reviendra toujours moins cher qu'une consultation aux urgences, qui coûte environ 200 Euros, et ce dispositif permettra de repêcher des personnes ayant perdu l'habitude de se faire suivre régulièrement. Or c'est la meilleure façon d'éviter le développement de pathologies sérieuses pouvant ensuite coûter très cher en soins à la collectivité »

Source : L'Obs Elodie Lepage - Sept 2018-

## L'OBs

TÉLÉCONSULTATION  
REMBOURSÉE :  
« JE N'AVAIS PAS  
VU DE MÉDECIN  
DEPUIS 5 ANS »

## LA CROIX

DANS LE LOIRET,  
LA TÉLÉMÉDECINE  
COMME SOLUTION  
AUX DÉSERTS  
MÉDICAUX

## La Commune en chiffres pour 2018

**Les Comptes Administratifs 2017 ont été votés le 29 Mars 2018 lors du Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge, Mme BACHELIER Ginette, Conseillère Municipale.**

Les budgets Primitifs de 2018 ont également été votés par ce même Conseil.

En ressort les éléments suivants :

### BUDGET LOTISSEMENT « LES TRENTES »

Recettes en fonction des ventes de terrain (Pas de vente en 2017)

- a) Compte Administratif 2017 : Aucun résultat en fonctionnement et en investissement
- b) Budget Primitif 2018 : Section fonctionnement, un total de 280 838.46€ (Variation de Stocks) et la Section Investissement pour un total de 280 838.46 € (Variation de Stocks)

### BUDGET ASSAINISSEMENT :

Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

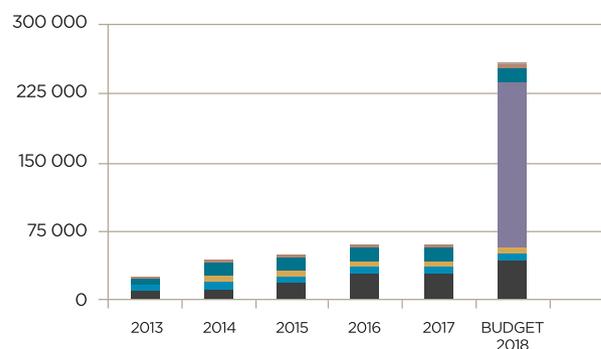
- a) Compte Administratif 2017 : Excédent de fonctionnement de 181 381,07 € et un déficit d'investissement de 9 205.01 €
- b) Budget Primitif 2018 : Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section fonctionnement d'un total de 258 893.00 € et Equilibre Dépenses et Recettes pour la Section investissement d'un total de 206 554.00 €

### BUDGET COMMUNAL :

- a) Compte Administratif 2017 : Excédent de Fonctionnement de 825 663.99 € et Excédent d'Investissement de 135 978.68 €
- b) Budget Primitif 2018 : Equilibre Dépenses Recettes de la Section Fonctionnement pour un total de 1 962 277.00 € et Equilibre Dépenses Recette pour la Section d'investissement pour 1 232 738.00 €

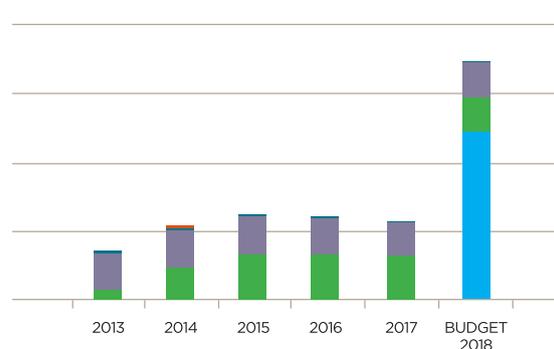
### ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES



- Charges exceptionnelles
- Autres charges courantes
- Opé entre section | ■ Virt à section invest
- Atténuation de produits
- Charges personnel | ■ Caractère général

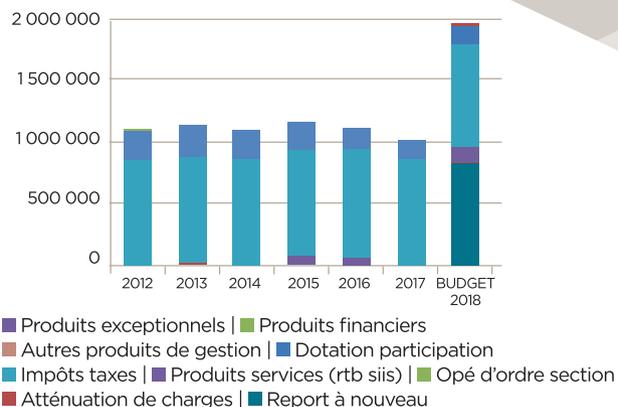
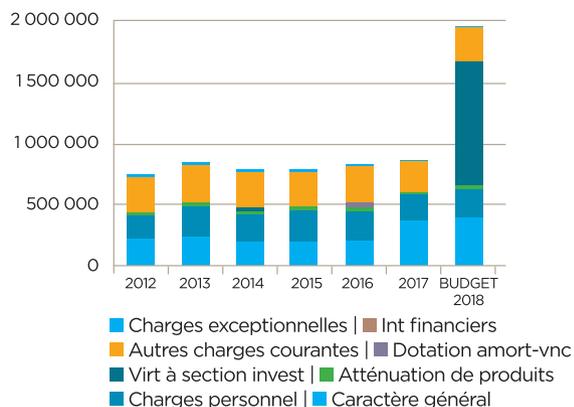
#### RECETTES



- Produits exceptionnels
- Subvention exploitation
- Produits services | ■ Opé d'ordre section
- Atténuation de charges
- Report à nouveau

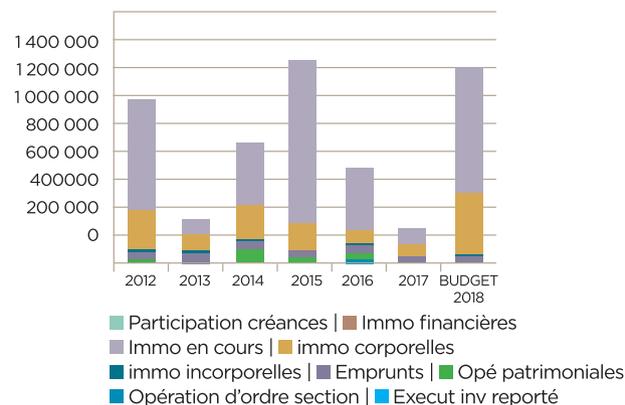
**COMMUNES FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

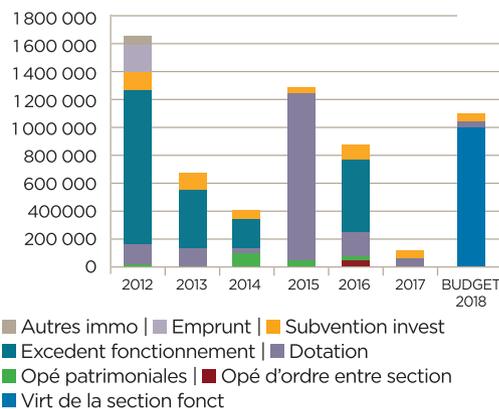


**COMMUNES INVESTISSEMENTS**

**DÉPENSES**



**RECETTES**



**ZOOM SUR LES DOTATIONS-COMPARATIF**

Fonctionnement Recettes	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2017	<b>Budget 2018</b>
Impôts Taxes	861 518,16	865 282,25	863 553,55	860 738,09	866 341,68	863 946,04	<b>830 116,00</b>
Taxe Hab+foncière	357 550,00	374 901,00	382 667,00	388 322,00	391 806,00	312 841,00	<b>314 852,00</b>
Compensation CFE-CVAE	286 272,00	273 342,00	272 842,00	272 490,00	270 765,00	341 668,00	<b>339 408,00</b>
FNGIR	132 510,02	134 673,00	134 673,00	134 673,00	134 673,00	134 673,00	<b>134 673,00</b>
Taxe Pylone Electrique	40 518,00	37 341,00	38 601,00	39 537,00	40 536,00	41 679,00	<b>41 000,00</b>
Taxe sur Electricité	22 386,17	14 727,00	11 045,00	7 364,00	3 682,00	0,00	<b>0,00</b>
Droit Mutation	22 099,09	24 582,48	23 551,03	18 123,49	24 696,80	32 902,16	<b>0,00</b>
Divers	182,88	5 715,77	174,52	228,60	182,88	182,88	<b>183,00</b>
Dotation Participation	240 451,92	252 458,01	236 390,27	216 601,66	179 405,06	158 085,52	<b>156 956,00</b>
<b>Total</b>	<b>1 101 970,08</b>	<b>1 117 740,26</b>	<b>1 099 943,82</b>	<b>1 077 339,75</b>	<b>1 045 746,74</b>	<b>1 022 031,56</b>	<b>987 072,00</b>

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Mairie

18 rue du Limousin  
45210 La Selle-sur-le-Bied  
Tél. : 02 38 87 30 02  
Fax : 02.38.87.32.65  
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr  
Horaires d'ouverture de la Mairie :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
et samedi matin de 9h à 12h  
et le mardi et jeudi de 14h à 18h30.

### École maternelle et primaire

Directrice Madame SELINGANT :  
02 38 87 33 81

### Garderie périscolaire, École de la Selle

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :  
02 38 87 30 02

### Halte garderie

Courtenay : 02 38 97 46 73  
Ferrières : 02 38 96 68 88

### Collège de Courtenay

47 rue des Rosettes  
Principale : Madame BAILLOUX  
Secrétariat : 02 38 97 41 23  
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

### Transports scolaires collèges et lycées

(mairie de Courtenay)  
Permanences les lundis de 10h à 12h  
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr  
« Urgence intempéries »,  
infos sur la circulation des cars :  
www.remi-centrevaldeloire.fr

### Agence postale communale, Bibliothèque

Place de l'Île de France  
Mardi, mercredi, jeudi et samedi  
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

### Syndicat des eaux de la Vallée de la Cléry

Rue de Champagne  
45210 La Selle-sur-le-Bied  
02 38 87 30 59  
syndicat.clery@orange.fr

### Trésor public

15 rue Aristide Briand  
45320 Courtenay - 02 38 97 41 13



## URGENCES

SAMU.....15

Pompiers.....18  
ou d'un portable.....112

Gendarmerie.....17

Hôpital d'Amilly  
.....02 38 95 91 11

Centre Anti-Poison  
Tours.....02 47 66 85 11

Enfance maltraitée.....119

### TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Commune : 250€/ Journée  
340€/ Week-end  
Hors Commune : 420€/ Journée  
500€/ Week-end  
Traiteur : 600€



## Accueil de loisirs communautaire

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes, tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.

### HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Tél. : 06 75 22 22 46  
Dans le courant de l'année  
2017, des cartes d'accès  
ont été délivrées. Il est  
toujours possible de s'en  
procurer auprès des ser-  
vices de la 3CBO.

L	Matin	Après-midi
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
J	9h - 12h	13h30 - 17h30
V	9h - 12h	13h30 - 17h30
S	9h - 12h	13h30 - 17h30
	9h - 12h	13h30 - 17h30

Fermée dimanches  
et jours fériés.



## Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes

Espèce invasive, ce frelon a été introduit en Europe avant 2004.

En avril 2017, le frelon aurait colonisé presque toute la France, le Portugal, le nord de l'Espagne et quelques régions de l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et la Grande-Bretagne.

Tous les autres insectes sont des proies pour ce prédateur qui est capable de détruire des ruchers d'abeilles domestiques en une seule saison.

Le nid ou « guêpier », fait de fibre de cellulose mâchée comme chez la majorité des guêpes, peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Construit au printemps, il est aérien, le plus souvent situé dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, quelquefois au ras du sol, sous une charpente ou dans des cheminées. Ce frelon étant opportuniste, son nid est retrouvé aussi bien dans des habitations que sur du mobilier urbain.

Chaque nid abrite quelque 2 000 frelons, dont plus de 550 fondatrices. Cependant, un grand nombre de ces reines ne passeront pas l'hiver.

Si vous découvrez un nid, n'hésitez pas à contacter votre Mairie, qui vous transmettra les coordonnées de professionnels.

**QUE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE DE FRELON ASIATIQUE ?** Si vous vous faites piquer par un frelon asiatique, la première chose à faire est de vous éloigner de la zone d'attaque, afin d'éviter toute autre piqûre.

**MAIS ENSUITE, COMMENT GÉRER LA SITUATION?** Tout d'abord, essayez de vous rappeler de **ne pas paniquer**, ce qui risquerait de favoriser des réactions plus sévères.

Comme dans tous les cas de piqûre de guêpe, d'abeille, de frelon ou de bourdon, celle du frelon asiatique peut provoquer de graves réactions allergiques. Si vous avez **des difficultés à respirer**, un gonflement du visage, des nausées, une diarrhée, des maux de tête, des troubles visuels : **composez immédiatement le 18**. Il est important de ne pas attendre pour appeler les secours.

Si vous n'avez qu'une réaction locale -enflure, démangeaison- même si elle fait mal, il suffit de retirer bagues, bracelets si vous vous êtes fait piquer à la main, de laver et désinfecter la piqûre et d'apposer de la glace dessus. Privilégiez les activités calmes et surveillez la piqûre. N'hésitez pas à consulter votre médecin si les symptômes persistent plus de 48 heures.

### DES PIÈGES EFFICACES :

- ⊙ **La bouteille en plastique :** 1/3 de vin blanc, 1/3 de bières, 1/3 de sirop de fraise, un cocktail fatal qui attire le frelon asiatique. Il suffit de le verser dans une bouteille en plastique percée d'un trou suffisant pour laisser passer le frelon.
- ⊙ **La Boîte à cône :** Attiré par un appât à base de miel, le frelon pénètre dans une boîte fermée par un cône mais est incapable de faire le chemin en sens inverse. 90-95 % des insectes piégés sont des frelons asiatiques.
- ⊙ **La Harpe électrique :** Des fils électriques quadrillent un cadre en bois placé à proximité des ruches. Le frelon, qui est myope, ne voit pas les fils et s'électrocute. Ceux qui ne meurent pas sur le coup sont sonnés et tombent dans un bac rempli d'eau, posé en dessous, et se noient. Les fils sont suffisamment éloignés pour ne pas piéger les abeilles.

Source : Wikipédia -  
Epoch Times - France Info Pays de Loire

## Zoom sur la Propreté

### QU'EST-CE QUE L'ASSAINISSEMENT ?

#### Que trouve-t-on dans notre station d'épuration...

L'assainissement est une démarche visant à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement dans ses différentes composantes. Il comprend la collecte, le traitement et l'évacuation des déchets liquides, des déchets solides et des excréments.

Les dangers issus d'un mauvais assainissement sont multi-factoriels, pouvant être à la fois physique, microbiologique, biologique ou encore chimique. Les déchets -résiduels ou encore eaux usées- peuvent causer des problèmes de santé majeurs.

Les eaux pluviales : elles s'écoulent sur des surfaces imperméabilisées par la construction de route, bâtiments et sont sujettes à la pollution. L'assainissement vise donc à évacuer ces eaux vers le milieu naturel, tels que les cours d'eau ou dans les zones où l'infiltration est possible.

Eaux usées domestiques, agricoles et industrielles : il s'agit de celles qui ont été souillées par des activités humaines. Elles peuvent être traitées sur place par un système d'assainissement individuel -fosses septiques, bacs dégraisseurs - ou envoyées vers des stations d'épuration distantes.

Un système d'égout remplit le rôle du drainage des eaux de ruissellement, fait en surface par des caniveaux, et rejoint des canalisations tout comme les eaux usées pour être traitées dans la station d'épuration avant d'être, une fois filtrées, rejetées dans le milieu naturel.



Le système de collecte et de traitement représente un investissement très élevé, son entretien demande aussi beaucoup de ressources humaines et matérielles. Le financement se fait sous forme de taxe calculée sur la consommation d'eau potable.

Dans le Bulletin Municipal de 2018, nous attirons déjà votre attention sur le fait que « la propreté est un élément important de la qualité de vie et tient une place essentielle pour l'image de la commune auprès des administrés, mais aussi pour les Visiteurs ».

Notre équipe d'agents municipaux, composée de Daniel, Xavier, ainsi que des saisonniers, intervient quotidiennement pour la propreté de notre village : entretien des espaces verts, des voiries, des regards du réseau pluvial, les trottoirs..., et l'entretien de la station d'épuration de notre commune.

Chaque jour, le panier récupérant les détritiques avant filtration de l'eau, est rempli de déchets solides tels que : cannettes, couches d'enfants, protections féminines, coton, mégots, papiers divers,...

L'utilisation anormale de ce réseau d'égouts détériore le matériel, et rend les conditions de travail difficiles : l'entretien et le changement régulier des pompes de relevage génèrent des coûts importants et le cycle de traitement de l'eau s'en trouve perturbé.

La difficulté est de veiller à ce que chaque utilisateur ne verse pas dans les canalisations d'eaux usées des produits nocifs, et qu'ils ne considèrent plus les caniveaux comme des poubelles.

L'objectif principal de l'assainissement est de protéger l'environnement et d'améliorer la santé en brisant le cycle de transmissions de maladies.

**DE PAR LE COMPORTEMENT RESPONSABLE ET RESPECTUEUX DE TOUS, RENDONS NOTRE ENVIRONNEMENT TOUJOURS PLUS ATTRAYANT.**



## Vide-dressing, vide-maison,

### COMMENT S'ORGANISER ?

**De plus en plus nombreux, les particuliers choisissent la formule du vide-maison ou vide-garage pour désencombrer une maison, soit avant un déménagement, soit en prévision d'une vente...**

Plutôt que de jeter, la vente à domicile est une solution. Cependant, elle est soumise à une législation.

#### **Ce que la loi prévoit si vous organisez un vide-maison :**

Il s'agit d'une vente au déballage et concerne uniquement des objets d'occasion qui vous appartiennent (meubles, bibelots, appareils, livres, jouets...). Une pratique tout à fait légale à condition qu'elle soit déclarée (par lettre accompagnée d'une copie de la pièce d'identité et du formulaire rempli au préalable cerfa n°13936\*01) auprès de la mairie au moins quinze jours avant la vente. Deux déballages par an sont permis et ne doivent pas dépasser une durée de deux mois sur le même lieu. Le déballage sur la voie publique n'est pas autorisé. Si la durée n'est pas respectée, vous encourez 1500 euros d'amende.

#### **Pour réussir votre vide-maison, pensez à anticiper !**

L'idéal est de planifier votre vide-maison au moins deux mois avant la date afin d'avoir le temps de faire les démarches administratives et d'obtenir l'accord de la commune.

Pensez à prévenir vos voisins pour la gêne occasionnée. Etiquetez les biens à vendre au préalable. Si l'idée est de vous débarrasser de ce qui vous encombre, affichez des prix bas pour que le maximum de choses parte. Pensez à stocker dans une pièce fermée à clé les objets que vous ne vendez pas. La curiosité de certains n'a pas de limite !

Courrier à déposer ou à adresser à  
Monsieur le Maire / 18 Rue du Limousin  
45 210 La Selle sur le Bied

**LA BROCANTE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES AURA LIEU LE DIMANCHE 11 AOÛT 2019.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Le Pacs, SIGNATURE EN MAIRIE OU DEVANT UN NOTAIRE

Depuis le 1er novembre 2017, les couples qui envisagent de se pacser n'iront plus au tribunal d'instance. L'enregistrement de la déclaration du pacte civil de solidarité (pacs) a été confié aux mairies, faisant référence à la loi de modernisation de la justice.

#### **QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?**

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers. Aujourd'hui, l'enregistrement s'effectue auprès de la mairie du lieu de résidence (il est gratuit) ou chez un notaire (tarif fixé par le notaire). Pour constituer le dossier, il faut au préalable se munir du formulaire de déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (cerfa n° 15725\*02) à retirer auprès de votre mairie ou à télécharger sur le site de service-public.fr.

**Le dépôt du dossier du Pacs pourra se faire aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, à savoir :**

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,  
Samedi de 9h00 à 12h00**

**Mardi, Jeudi de 14h00 à 18h30**

#### **QUELLES PIÈCES DOIT-ON PRÉSENTER ?**

Pour la déclaration du Pacs, lors du rendez-vous pris au préalable, vous devrez vous munir :

- ⊙ du formulaire cerfa n° 15725\*02,
- ⊙ d'une pièce d'identité des futurs partenaires,
- ⊙ d'un extrait d'acte de naissance (avec mention de la filiation) des futurs partenaires de moins de 3 mois (ou de moins de 6 mois si la personne ne dispose pas d'un acte de naissance français).

Le Pacs est alors enregistré après vérification de toutes les pièces originales par l'officier d'état civil ou le notaire.

Aucune copie n'est conservée mais un récépissé d'enregistrement de la déclaration conjointe est remis à chacun des partenaires. Le Pacs prend effet à la date de son enregistrement.

Ensuite, cette information est transmise à la mairie de naissance des deux conjoints pour être mentionnée sur l'acte de naissance des deux personnes.

L'enregistrement des pacs se fera uniquement les samedis matins entre 10h00 et 12h00, sur rendez vous.

Renseignements en mairie  
Tél : 02-38-87-30-02



## 3CBO

L'année 2018 a été riche en réalisations, concrétisant de nombreux projets. Les plus significatifs concernent :

### **ACTION SOCIALE**

L'ouverture aux professions libérales médicales de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint Germain-des-Près où sont maintenant installés médecins généralistes, sage-femme, infirmières, diététicienne et ostéopathe.

La 3CBO a pris en charge la gestion de l'ensemble des centres de loisirs du territoire depuis le 1er janvier 2018 : Château-Renard, Courtenay, La Selle-Sur-le-Bied pour les centres à l'année, Saint-Germain-des-Près et Chuelles pour les centres estivaux. Elle gère également depuis cette même date la Médiathèque de Château-Renard.

Un appel à projets va être lancé auprès des communes de notre territoire pour augmenter la capacité d'accueil actuellement saturée des ALSH. La Communauté de Communes a repris la gestion de la Maison d'Accueil des Personnes Agées de 20 chambres située à Erveauville. Les travaux de construction d'une micro-crèche à Bazoches vont débuter pour une ouverture prévue en septembre 2019.

### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Une convention de partenariat a été signée avec la Région pour l'accompagnement financier des entreprises dans leurs projets immobiliers et d'équipements. Des aides financières ont été apportées aux Stés Green Liquides, BMA, Les Guillemards au titre de la

politique de soutien aux entreprises de notre secteur. Des réflexions sont en cours pour réaliser l'extension de la viabilisation de la Zone d'Activités du Luteau à Courtenay. L'homogénéisation et la mise à jour de la signalétique des zones d'activités vont être entreprises dans les mois qui viennent.

### **TOURISME**

Dans le cadre de sa mission de promotion du tourisme, activité qui contribue fortement au développement économique du territoire, l'on peut citer parmi les nombreuses actions menées les réalisations et les projets suivants : La gestion des offices de tourisme à Château-Renard et celui prévu l'an prochain à Courtenay, la création d'un site internet Tourisme qui permettra, par une ergonomie

adaptée, non seulement de promouvoir nos villages mais aussi pour les internautes de réserver en ligne logements, restaurants, visites, concerts. L'appel d'offres pour la valorisation de la Cléry, dont l'un des éléments sera l'aménagement d'une piste cyclable, va être lancé prochainement et le dossier de réhabilitation à des fins touristiques de la voie ferrée Montargis-Charny-Orée-de-Puisaye le long de l'Ouanne va être adressé à la SNCF dans le mois qui vient.

### **URBANISME**

Les travaux nécessaires, en relation avec les services de l'Etat, à l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme pour l'ensemble de nos communes se sont poursuivis tout au long de l'année. Ce plan d'aménagement du territoire devrait être finalisé fin 2019.

## TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une amélioration de la gestion des ordures ménagères a pu être réalisée par la mise en place de cartes d'accès rechargeables aux déchèteries de Château-Renard, Courtenay et la Selle-sur-le-Bied, et par l'acquisition d'un camion de ramassage des déchets plus performant permettant une rotation plus rapide des véhicules. Un test sur la commune de Chuelles se déroulera l'an prochain sur la collecte du tri sélectif en porte à porte. L'objectif recherché est de réduire le montant des taxes à payer sur le brûlage des déchets par une meilleure sélection en amont.

## VOIRIE

Le parking inférieur de la piscine de Château-Renard a été rénové et permet d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions de sécurité. Dans le cadre de ces travaux, la route communautaire entre Ervauville et le hameau de la roche a également fait l'objet d'une réfection sur 2,5 kilomètres. Ce programme se poursuivra en 2019.

## PISCINES

La piscine estivale de Courtenay et celle de Château-Renard ont pu ouvrir leurs portes en même temps aux mois de juillet et d'août avec une affluence record pour la saison 2018. La billetterie a été harmonisée et les cartes sont désormais valables pour les deux équipements sans distinction.

## MUTUALISATION

Une scène mobile de 45 m2 et un broyeur de branches vont être acquis par la communauté de communes et mis à disposition à titre gratuit des communes membres. Pour un prix symbolique, la 3CBO organisait déjà le prêt de barnums aux communes pour leurs manifestations, prêt qui deviendra entièrement gratuit en 2019.

## GESTION GÉNÉRALE

Le nombre d'agents permanents est passé à 70 auxquels il convient d'ajouter les 6 collaborateurs de la MARPA. L'augmentation de l'effectif en 2018 s'explique par la reprise de l'Office du tourisme, la Médiathèque et les Centres de Loisirs ainsi que le recrutement d'un agent chargé du développement touristique et de la directrice de la crèche de Courtenay.

Le budget financier est maîtrisé. Les dépenses et les recettes de fonctionnement devraient être à fin 2018 conformes aux perspectives établies en début d'année et permettront de dégager un excédent de l'ordre de 500.000 €. Les dépenses d'investissement (environ 2.000.000 €) ont porté principalement sur le règlement des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, du solde de ceux de la piscine de Château-Renard et du remboursement en capital de la dette.

Pour suivre, tout au long de l'année, les décisions du Conseil Communautaire et la mise en œuvre des projets, une seule adresse : [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr)

# La Selle sur le Bied



## Site internet

Le site a été conçu pour permettre un accès facile et intuitif à l'information : le visiteur accède à 5 grandes thématiques : « **Mairie** », « **Vie quotidienne** », « **Enfance, Jeunesse** », « **Sport** », « **Loisirs et patrimoine** » ainsi qu'à des accès directs aux contenus les plus recherchés.

**CET OUTIL VOUS PERMETTRA DE VOUS TENIR INFORMÉS DES ACTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS LOCAUX, RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES AU QUOTIDIEN POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE ET, POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES, ACCÉDER AUX SERVICES ET FORMALITÉS EN LIGNE.**

Par ce biais, nous proposons aux associations qui participent activement à la vie du village, de transmettre à la mairie les événements qu'elles organisent, en plus des médias qu'ils utilisent (affiches, etc.,...)

## Le ciel en feu : une chronique de 1726 à La Selle sur le Bied

Pendant près de trente ans, de 1713 à 1739, le curé de La Selle sur le Bied, l'abbé Bru-leron, avait pris l'habitude de commenter l'actualité en marge des registres paroissiaux qui servaient d'Etat Civil (cf. bulletin municipal 2018). Dans sa chronique de 1726, il note ceci :

«LA NUIT DU 19 AU 20E OCTOBRE IL PARUT AU CIEL UN FEU QUI SE BATAIT L'UN CONTRE L'AUTRE. IL FAISAIT AUSSI CLAIR QUE SI LA LUNE EUT LUI. CE FEU A ÉTÉ VU DE TOUT LE MONDE.»

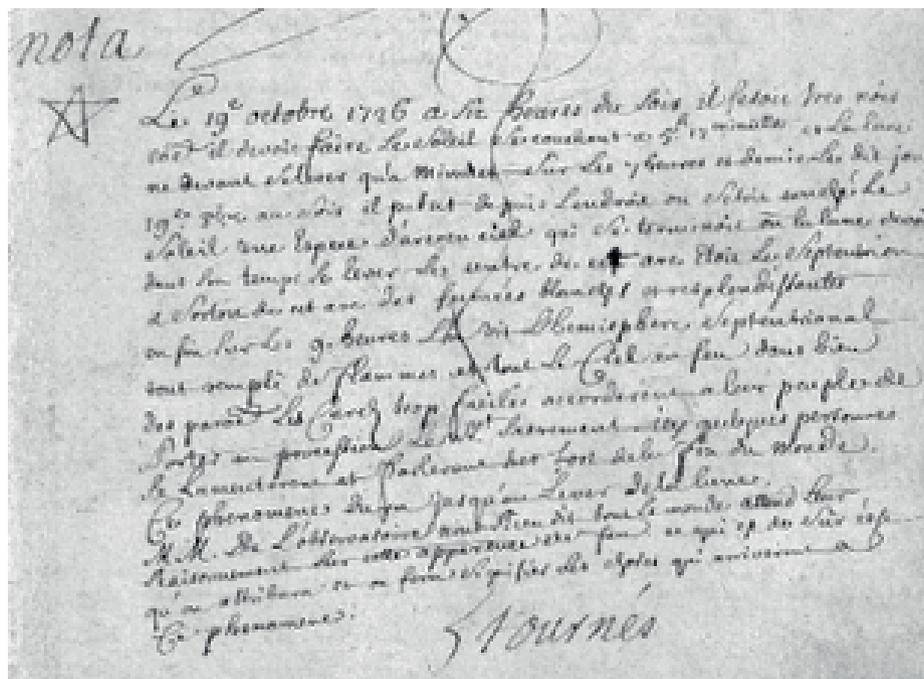
L'événement est présent dans de nombreuses autres chroniques : le curé de la paroisse Saint Eloi, à Ferrières, nous transmet dans ses registres une description bien plus détaillée :

«Le 19e Octobre 1726 à six heures du soir il faisait très noir comme il devait faire, le soleil se couchant à 5h 17 minutes et la lune ne devant s'élever qu'à minuit. Sur les 7 heures et demie le dit jour 19e Octobre au soir il parut depuis l'endroit où s'était couché le soleil une espèce d'arc-en-ciel qui se terminait où la lune devait dans son temps se lever. Le centre de cet

arc était le septentrion et il sortait de cet arc des fumées blanches et resplendissantes. Enfin, sur les 9 heures, l'on vit l'hémisphère septentrional tout rempli de flammes et tout le ciel en feu.»

Nous savons, en consultant les archives de l'époque, que le phénomène a été spectaculaire non seulement en France, mais jusqu'à Lisbonne et à Rome.

Ce spectacle nocturne de grands voiles colorés dansant d'un horizon à l'autre, est connu sous le nom d'aurore boréale. Cette dénomination est due à Pierre Gassendi, chanoine, philosophe et mathématicien, qui la propose en 1621 : la lumière observée à l'horizon ressemble à celle des lueurs de l'aurore, et elle apparaît préférentiellement du côté du Nord (ou de la partie boréale du ciel).



Aurore boréale au Canada  
(Cliché Dreamstime)

L'événement du 19 octobre 1726 décrit par le curé de Ferrières en marge de l'Etat civil

Source : archives-loiret.fr / Archives du Loiret

Le phénomène, relativement fréquent en Scandinavie et dans les pays du nord de l'Europe, est très inhabituel dans nos latitudes et c'est pourquoi il suscita à l'époque bien des surprises, mais aussi des inquiétudes et superstitions.

Ainsi, le curé de Hauterive, dans l'Yonne, note dans son registre paroissial sous le titre Phénomène extraordinaire :

«La nuit du 19 octobre 1726, jour de Saint-Savinien, parut un phénomène qui occupait toute l'étendue du ciel étoilé. Il fut vu par toute l'Europe à la même heure, avec le même commencement, progrès et déclin. La consternation fut générale, le son des cloches qu'on entendait partout, les passions qu'on disait, le silence de la nuit augmentait les frayeurs, les églises étaient pleines de monde qui fondait en larmes. Des curés montèrent en chaire et la larme à l'œil annoncèrent que le grand jugement était arrivé, des femmes enceintes en moururent de mort subite, des malades en eurent des rechutes mortelles...»

Un autre registre paroissial, celui de la paroisse de Glatigny (à Souday, Loir-et-Cher) note :

«Tous les hommes étoient dans l'étonnement et la consternation et moy tout le premier qui croiois que ma maison alloit estre consummée par le feu, et je

pensois que ce fust les signes du dernier jugement, il est difficile de dépeindre un spectacle si épouvantable, la peur étoit si fort dans ma maison que le sexe féminin fondoit en larmes sans que je puisse les consoler.»

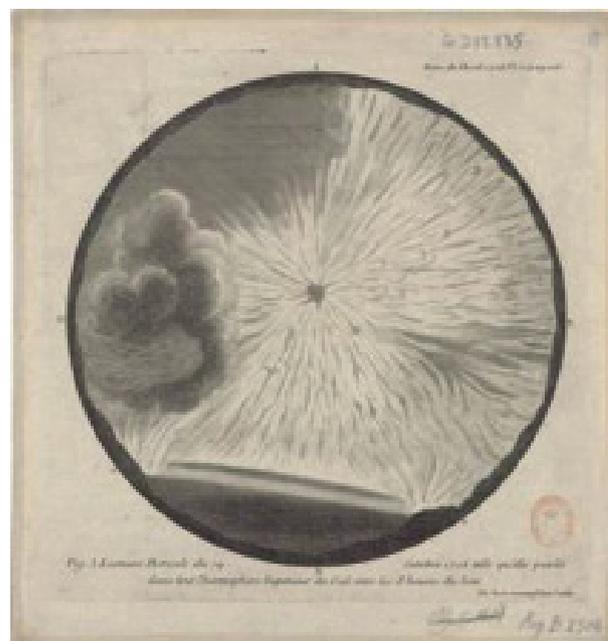
Toutefois, cet étonnement et cet effroi, causés par l'incompréhension du phénomène, ne sont pas universels : en ce début du Siècle des Lumières, les savants ont déjà trouvé des explications scientifiques à ces draperies lumineuses qui se déploient dans le ciel nocturne. Certains curés, plus éclairés que d'autres, en tiennent compte. C'est le cas en particulier du curé de Ferrières, déjà cité, qui termine ainsi sa chronique, avec un coup de patte à l'ignorance de ses confrères, et un appel aux savants:

«Dans bien des paroisses les curés trop faciles accordèrent à leur peuple de porter en procession le Saint Sacrement. Ici quelques personnes se lamentèrent et parlèrent très fort de la fin du monde.

**Ce phénomène dura jusqu'au lever de la lune.**

MM. de l'observatoire n'ont rien dit; tout le monde attend leur raisonnement sur cette apparence de feu; ce qui est de sûr, c'est qu'on attribuera et on fera signifier les choses qui arriveront à ce phénomène.»

L'aurore boréale du 19 octobre 1726  
/ Source gallica.bnf.fr / BnF



Les astronomes du XXI<sup>e</sup> siècle savent désormais expliquer et même prévoir ces phénomènes: ils sont causés par des flux de particules éjectés par le soleil qui viennent frapper la haute atmosphère de la Terre, en formant des draperies lumineuses de couleur verte ou rouge dans le ciel nocturne. Si les aurores polaires sont fréquentes dans les régions proches du cercle polaire, il est rare que des conditions météorologiques favorables, conjuguées à une activité solaire particulièrement intense, permettent à un tel phénomène d'être visible dans nos latitudes.

Dans les années récentes, on peut mentionner l'aurore boréale du 30 octobre 2003 qui a pu être observée en France et jusque dans le sud de l'Europe, sans toutefois susciter les mêmes débordements d'inquiétude que celle de 1726.

*Daniel Egret, astronome émérite à l'Observatoire de Paris (La Chaponnière)*

# APOCALYPSE I

GILLES CHAZAL 15/10/18 notes de cours MF

Le thème de cette année traitera de l'Apocalypse, dernier texte du Nouveau Testament, qui toutefois comporte de nombreuses références à l'Ancienne Alliance. C'est un texte hermétique aux réalités étranges où l'on trouve des visions de bêtes et des récits de violence. Cf. image du Beatus qui font penser à Picasso. \*Web Les Beatus sont des manuscrits ibériques des Xe siècle, XIe siècle et XIIe siècle, plus ou moins abondamment enluminés, où sont copiés notamment les Commentaires de l'Apocalypse rédigés au VIII<sup>e</sup> siècle par le moine Beatus de Liébana.



L'Apocalypse a inspiré de nombreuses œuvres d'art et la notion d'Apocalypse garde son actualité comme on a pu le voir lors de la messe en hommage aux victimes de l'effondrement du pont de Gênes où furent présentés sur l'autel sept chandeliers, chiffre qui est présent dès la première vision de Jean qui s'adressant aux Sept églises de la part des Sept esprits raconte : M'étant retourné je vis sept chandeliers d'or.

Les images d'animaux sont très fortes, la symbolique de la couleur est forte, les chiffres ont une importance capitale on retrouvera fréquemment le Sept, le Quatre, (quatre évangélistes) le Douze (douze apôtres douze tribus, douze vieillards), le Mille qui reflète l'inquiétude du millénarisme. Le Six cent - six 666 est le chiffre de la bête, il apparaît au chapitre 13 :

## Apocalypse 13

La bête impose une marque sur la main droite et sur le front. Et nul ne pourra acheter ou vendre s'il ne porte le nom de la bête ou le chiffre de son nom. Que celui qui a de l'intelligence interprète le chiffre de la bête car c'est un chiffre d'homme et son chiffre est Six cent soixante-six. \*Le chiffre d'un nom était obtenu en additionnant les valeurs numériques attribuées aux lettres qui le constituent. Les destinataires de l'Apocalypse sont les Sept Eglises d'Asie, communautés implantées dans sept villes : Ephèse, Smyrne, Pergame, Tyatire, Sardes, Philadelphie, Laodicée. La ville de Babylone, cité de tous les vices sera ruinée ; on peut penser que Rome est assimilée à la cité maudite. En contraste la Jérusalem céleste

représente l'espoir pour les croyants.

L'Apocalypse est un texte inspiré par Dieu, c'est une révélation, mieux un dévoilement ce qui implique l'insistance sur la nécessité d'être disponible aux visions. Jean a attesté de ce qu'il a vu et entendu. L'Apocalypse est le dernier livre du Nouveau testament canonique et ce statut n'est pas contesté aujourd'hui, cependant son admission dans le canon des livres a été assez difficile notamment en Orient. La majorité des exégètes s'accordent pour dater la rédaction du texte au I<sup>er</sup> siècle, dans un contexte historique précis de persécutions des chrétiens. Les croyants risquent de souffrir et l'acceptation du martyr est soutenue par l'espérance de l'imminence du jour du triomphe divin.

## Apocalypse 1 Introduction

Heureux celui qui lit et ceux qui écoutent les paroles de la prophétie et gardent ce qui s'y trouve écrit car le temps est proche. L'Apocalypse n'est pas seulement un écrit prophétique qui souligne la violence des temps présents mais il proclame l'assurance du salut et du bonheur à la fin des temps. Les Béatitudes (du mot grec Makanos) expriment cette réalité essentielle difficile à figurer : un bonheur surnaturel.

Les clefs essentielles de compréhension de l'Apocalypse, texte inspiré et difficile, se trouvent dans les différents niveaux de lecture que nous avons étudiés l'an dernier. Sens littéral : au premier niveau il faut considérer la lettre, c'est la lecture simple des mots et de la grammaire et c'est la première et indispensable approche à faire. Sens allégorique : il établit la réciprocité entre le nouveau

et l'Ancien testament. Sens tropologique : cet aspect moraliste n'est pas essentiel dans l'Apocalypse. Sens anagogique : il va au delà de la condition terrestre, c'est une ouverture mystique sur le monde divin. L'anagogie est fondamentale dans l'Apocalypse avec son prolongement dans la dimension eschatologique développant l'idée d'une histoire linéaire (non cyclique) qui annonce le retour du Christ à la fin des temps. Nous fréquenterons beaucoup de textes mais nous ne serons pas prisonniers des interprétations car l'étude de l'iconographie des œuvres d'art nous apprend qu'elles peuvent être libres et indépendantes de la tradition de l'Eglise.

## Quel est l'auteur de l'Apocalypse ?

Sur un Beatus on voit Jean, (avec l'aigle comme attribut) couché dans l'île de Patmos figurée par un bateau. Selon l'évêque Papias d'Hiérapolis, l'auteur est Jean le Presbytre, disciple de Jean l'apôtre responsable de la communauté d'Ephèse, capitale de l'Asie mineure. Notons que dans ce milieu johannique, il est d'usage de se référer à un maître spirituel. Au II<sup>e</sup> siècle, Justin de Naplouse pense que l'auteur est Jean l'Evangeliste fuyant les persécutions de Domitien dont la réalité est mise en cause par les historiens. Dans la tradition, Irénée pense aussi qu'il s'agit de Jean l'Evangeliste réfugié à Patmos. Il est possible d'envisager un ensemble d'auteurs.

En mettant en perspective l'Evangile de Jean et l'Apocalypse on est frappé par la grande différence de style même si les figures de l'Agneau, du témoin et du martyr sont communes aux deux textes.

## Bibliographie

Commentaire de quelques ouvrages. / La Bible T.O.B est une référence et comporte un riche appareil de notes. / Reau : essentiel, des photos et des commentaires d'un non croyant / Christe : indispensable / Van der Meer : prêtre belge, agréable à lire / Bianchi Bandinelli : ouvrage de qualité / Les premiers

siècles de l'art chrétien : développement à partir du III<sup>e</sup> siècle. Doura Europos : maison d'Eglise, seul témoignage au niveau du sol / Grabar : pour les mosaïques. / Caillet : art carolingien, illustration complète de l'Apocalypse. / Christe : Saint Savin sur Poitou ; on peut voir les peintures à la cité de l'architecture

/ Mâle : indispensable / Grodecki : Bourges église de verre. / Sauerländer : sculpture gothique. Voir l'exposition du Musée de Cluny sur la naissance de la sculpture gothique. / Rochette : Lueurs et tremblements livre admirable qui reflète le caractère de l'Apocalypse ; les lueurs émanent des visions et les tremblements le bonheur annoncé et le

salut en acte. / Cailleteau, Muel : la tenture d'Angers qui a pour origine 85 miniatures du manuscrit de Namur / Renouard de Bussière Dürer La réforme ébranle Rome qui est assimilée à la Grande prostituée par Luther qui acceptera quelques illustrations de Cranach pour sa Bible. / Rapetti, Salé, Sueur-Hermel : Odilon Redon estampes et pastel

# Pays Gâtinais



[www.pays-gatinais.com](http://www.pays-gatinais.com)  
 Syndicat Mixte du Pays Gâtinais  
 02 38 95 64 50



## EN 2019, SUR VOTRE COMMUNE !

Mis en place par la Plateforme Territoriale de Mobilité Montargois-en-Gâtinais, Rezo Pouce est le 1er réseau d'autostop au quotidien, pour bouger sur de petites distances sans rendez-vous. De l'autostop entre voisins pour les courses de tous les jours.

Conducteurs et passagers s'inscrivent gratuitement en mairie ou sur le site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr).

Après avoir signé une charte de bonne conduite et fourni une pièce d'identité, ils reçoivent une carte de membre. Les conducteurs reçoivent aussi un autocollant à poser sur leur pare-brise.

## Comment utiliser Rezo Pouce ?

Avec l'application, disponible sur Android et iOS.

Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage » à un arrêt RZP avec une fiche de destination.

## LE SERVICE ÉCO HABITAT VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

**PARTICULIERS : AMÉLIOREZ VOTRE CONFORT ET RÉDUISEZ VOS FACTURES ÉNERGÉTIQUES GRÂCE AU SERVICE ÉCO HABITAT.**

Opérationnel depuis 2015, le Service Éco Habitat, service public local pour la rénovation des logements, porté par le Syndicat Mixte du Montargois-en-Gâtinais a pour mission d'informer et de conseiller les habitants du territoire sur la maîtrise de l'énergie dans leur logement. La neutralité des conseils, la gratuité et la proximité sont les maîtres-mots de ce service.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, un Conseiller Info Énergie de l'ADIL - EIE du Loiret, partenaire du Service Éco Habitat, vous reçoit sur rendez-vous à Montargis.

Vous êtes propriétaire ou locataire, notre service vous présente toutes les solutions techniques et les aides financières possibles pour mener à bien votre projet de rénovation énergétique en s'adaptant à vos besoins. Par ailleurs, le Conseiller Info Énergie du service peut vous aider à choisir un professionnel qualifié pour vos travaux. Si vous êtes propriétaire d'une maison peu ou pas rénovée, il existe une solution globale pour diviser votre facture de chauffage par 4 c'est la rénovation complète et performante. Le Service Éco Habitat déploie sur son territoire DORÉMI, Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles.

Dans ce cadre, il vous accompagne de A à Z et vous met en relation avec un groupe d'entreprises spécialisées, capables de vous proposer une offre globale de manière coordonnée et à coût optimisé. Vous l'avez compris, la rénovation énergétique avec le Service Éco Habitat c'est tout bénéfique alors n'hésitez plus contactez-nous !



**Contactez le Service Éco Habitat**  
**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.**  
**Par téléphone : 02 38 92 10 58.**  
**Par courriel : [service.ecohabitat@pays-gatinais.com](mailto:service.ecohabitat@pays-gatinais.com).**

# LE SIVLO DEVIENT EPAGE BASSIN DU LOING



Les politiques publiques de gestion de l'eau ont, ces dernières années, incité les collectivités à poursuivre leur effort de structuration afin qu'un établissement public gestionnaire unique soit créé à l'échelle du bassin du Loing. Ce travail fastidieux et ambitieux, mené sur ces 5 dernières années a permis au périmètre d'intervention du SIVLO d'atteindre une meilleure cohérence hydrographique. Ainsi, le syndicat s'est développé passant en 2012 de 25 communes adhérentes, à 35 communes en 2013, puis 69 communes en 2014 et enfin 110 communes en 2015.

Une plus forte mobilisation des élus locaux ainsi qu'une équipe technique et administrative renforcée permet de traiter les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Suite aux inondations exceptionnelles de mai et juin 2016, le Préfet coordonnateur de bassin (Préfet Ile de France) a réuni à plusieurs reprises l'ensemble des élus concernés pour partager le bilan de ces crues et proposer un mode opératoire pour progresser. La mise en place d'une véritable solidarité de bassin versant constitue un réel enjeu. La création de l'EPAGE Bassin du Loing (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sera l'outil opérationnel du territoire pour traiter les enjeux liés à la gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations.

Cet outil fluidifie les regroupements de maîtrises d'ouvrages à une échelle plus large que celle des EPCI et selon un périmètre hydrographique cohérent. Sa création mutualise et renforce les moyens techniques et financiers en réalisant des économies d'échelle et en garantissant les solidarités territoriales (urbain-rural, amont-aval, rive droite-rive gauche). L'EPAGE Bassin du Loing est amené à jouer un rôle central dans la gestion intégrée et concertée de l'eau au niveau des sous-bassins. Son rôle sera également de mobiliser l'ensemble des acteurs et porteurs de projets (collectivités, opérateurs de réseaux, chambres consulaires, industriels, agriculteurs, etc)

### L'EPAGE EN CHIFFRES

Cet établissement verra le jour au 1er janvier 2019. Constitué de 18 EPCI (Communautés de communes et communautés d'agglomérations), il concernera 269 communes et un bassin de vie de 276 000 habitants.

L'EPAGE couvrira un bassin de plus de 4 000 km<sup>2</sup> et plus de 3 000 kms de cours d'eau sur 3 Départements (Loiret, Yonne et Seine et Marne) et 3 Régions (Centre Val de Loire, Ile de France et Bourgogne Franche Comté)

Une structure unique des sources du Loing à la confluence avec la Seine :

Le cœur de métier de l'EPAGE concerne la mise en place d'études et de travaux visant à améliorer les cours d'eau et

prévenir des inondations. Renaturation de rivières, reméandrage, gestion de zones humides et champs d'expansion de crues, restauration de la continuité écologique par l'aménagement des ouvrages hydrauliques (effacement ou adaptation en fonction des sites), communication et sensibilisation auprès des usagers, scolaires, etc.

Concernant le volet inondation, les membres de l'EPAGE ont souhaité confier à l'Etablissement Public territorial de Bassin (EPTB) Seine grands Lacs l'élaboration du programme d'actions de lutte contre les inondations (le PAPI du Loing).

### QUE DEVIENDRA LE SIVLO, STRUCTURE CRÉE EN 1950 ?

La création de l'EPAGE entrainera la dissolution administrative des syndicats de rivières historiques impliqués sur le Loing et ses affluents (Syndicat du Fusin, SMAGL, Syndicat de l'Orvanne, syndicat du Haut Lunain et SIVLO).

Le siège de l'EPAGE sera à Montargis au 25 rue Jean Jaurès.

Afin de maintenir une proximité sur l'intégralité du bassin, deux antennes techniques à Toucy (89) et à Nemours (77) seront créées.

**Retrouvez plus d'informations sur [www.sivlo.fr](http://www.sivlo.fr) ou la page facebook**



**GESTIONNAIRES  
«MILIEUX  
AQUATIQUES»  
SUR LE PÉRIMÈTRE  
DU BASSIN VERSANT  
DU LOING AU  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**



© Document de travail - mars 2017  
SIVLO - Mathieu LE PAVOUX



- Bassin du Loing
- Limites départementales
- Cours d'eau
- Fédération des eaux Puisaye Forterre - (40)
- Syndicat Mixte de la Vallée du Loing (SIVLO) - (110)
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Fusin - (28)
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing (SMAGL) - (14)
- Communauté de Communes du Gatinais en Bourgogne - (11)
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Haut Lunain - (5)
- Communauté de communes de Moret Seine et Loing (Bas Lunain) - (12)
- Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Vallée de l'Orvanne - (11)
- SIVU du Ru du Bignon - (2)



## Les enseignantes

### MATERNELLE

Émilie LACAILLE.....PS/MS

Véronique GRIMAUULT.....PS/MS

Solenne QUINTEIRO.....MS/GS

### Les ATSEM :

Christine AYME, Nathalie RENARD

Tél : 02.38.87.33.81

### PRIMAIRE

Delphine VALLET-FRAUDIN.....CP

Nadine SELINGANT.....CM1  
(directrice)

Raphaëlle BLOT  
(chaque vendredi et un lundi sur 3)

Marine CARMELLE.....CE2

Julie GERAUD.....CM2

dans le secteur « au fond de l'impasse »  
Tél : 02.38.87.32.99  
(téléphone de la direction de l'école)

Isabelle MOREAU.....CE1

dans le secteur « proche de la mairie »  
Tél : 02.38.87.32.39

## Inscriptions rentrée 2018

Les inscriptions pour les enfants nés en 2016 se feront



Vendredi 29 mars 2019,

Vendredis 26 avril & 3 juin 2019

Une inscription administrative se fera à la mairie de votre commune ; elle permettra l'inscription pédagogique auprès de la directrice.

Documents à apporter pour l'inscription :

- ⊙ Le carnet de santé
- ⊙ Un justificatif de domicile
- ⊙ Le livret de famille
- ⊙ Une photocopie du jugement en cas de séparation

## La garderie périscolaire

Tous les matins de 7 h 30 à 8 h 50  
et tous les soirs de 16 h 30 à 18 h 30.

Nathalie BACHELIER et Mathieu JULY encadrent les enfants. TELEPHONE : 02.38.87.32.39

**La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de décharge administrative : le vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse.**

**Il est préférable de joindre l'école par le biais de la boîte mail (adresse ci-dessus).**

DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

## Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h 00 à 12 h 00 & de 13 h 30 à 16 h 30

Adresse internet de l'école :  
[ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr)

### VILLAGES APPARTENANT

**AU SIIS :** Courtemaux,  
Louzouer, La Chapelle Saint  
Sépulcre, Mérinville, Pers en  
Gâtinais, Saint Loup de Gonois,  
La Selle sur le Bied, Thorailles

Président du SIIS :  
M. Denis Boubol

## Nettoyons la nature !

Jeudi 27 septembre, nos écoliers ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature », d'un grand centre commercial.

Cette enseigne organise cette manifestation annuelle qui consiste à collecter les déchets dans nos forêts, les abords et le cœur de notre village, une incontournable lutte en faveur de la protection de la planète.

Pour la première fois, les élèves de notre école, toutes sections confondues, ont contribué au ramassage de débris, dans le village : un pneu, une jante, des chutes de moquette, du verre, des bouteilles, des cannettes, des papiers, des mégots

Cela représentait près de 50 kg de déchets.

Pour ce faire, le centre commercial a fourni tous les équipements nécessaires à nos volontaires -gants, sacs poubelles, T-shirts...

Vendredi 28 septembre, ils ont participé également à la marche organisée pour « la Mucoviscidose ». Certains se prenaient encore à ramasser des papiers ou des mégots,...

La propreté est une affaire de tous, autant de gestes simples au quotidien qui participent à la qualité de vie.



©Vincent Rigler Beaudenon

# Rapport Financier 2017 du SIIS

Président : Monsieur Denis BOUBOL,  
1er Adjoint de La Selle sur le Bied

Vice Présidente : Madame Denise KONNERADT,  
Maire de Louzouer

## COMMUNES ADHÉRENTES :

La Selle sur le Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

## INTERVENTION DU SIIS :

Depuis quelques années, une baisse du nombre d'élèves est constatée, pour la rentrée 2018/2019, nous avons réussi à conserver nos 8 classes. Rappelons que la rentrée 2017/2018, une classe a été supprimée selon la décision de l'Inspection Académique.

Le SIIS finance des activités obligatoires de l'Education Nationale telle que la piscine et la musique.

## NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS :

PS/MS	V.GRIMAULT	22 élèves
PS/MS	E.LACAILLE	23 élèves
MS/GS	S.QUINTEIRO	24 élèves
CP	D.VALLET FRAUDIN	22 élèves

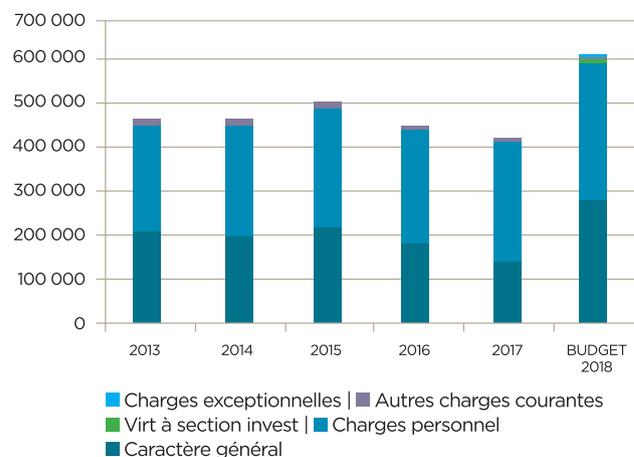
CE1	I.MOREAU	23 élèves
CE2	M.CARAMELLE	29 élèves
CM1	N.SELINGANT	26 élèves
CM2	J.GERAUD	25 élèves

**UN TOTAL DE 198 ÉLÈVES**

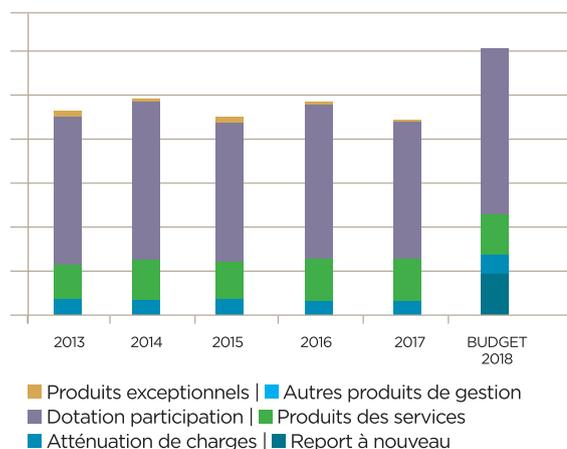
## SIIS FONCTIONNEMENT

Le budget 2018 prévisionnel : voté par le Comité Syndical le 20 Février 2018

### DÉPENSES



### RECETTES



**RYTHMES SCOLAIRES :**

Le rythme scolaire pour la Rentrée 2018/2019 est repassé à 4 jours, les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredi, de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h30.

**GARDERIE PÉRISCOLAIRE :**

La Garderie Périscolaire a de plus en plus d'adeptes, et Mme Nathalie BACHELIER -responsable- informe qu'une vingtaine d'enfants par jour (soit environ 10,30% de l'effectif), bénéficie de ce service.

Depuis la création de ce service, aucune augmentation de tarif n'a eu lieu.

**RESTAURANT SCOLAIRE :**

M Christophe GOIS propose, en deux services, de délicieux repas à 130 Elèves (soit 67% de l'effectif).

Le prix du repas ne représente que 3.90 €uros pour l'année scolaire 2018/2019, pour un prix de revient de 7.11 €. Pour ne pas alourdir le budget de chacun, les Communes du SIIS as-

surent le financement de la différence.

Le restaurant scolaire est aussi un lieu de détente, et nous déplorons, parfois, certaines attitudes peu respectueuses à l'égard des agents et des camarades.

**TRANSPORTS SCOLAIRES :**

82 Elèves, soit près de 42.27% de l'effectif, bénéficient de ce service. Monsieur Daniel PETITPAS et Monsieur Antoine MORIN sont les chauffeurs, aidés par deux accompagnatrices, Madame Nathalie LEBRET et Madame Marie-Christine COURTEILLE.

Ces bus sont sous une régie indépendante des transports de Collège et Lycée (Transports Rémi), mais sous l'œil de Conseil Régional.

L'inscription aux transports scolaires, selon le planning, s'est bien déroulée cette année, ce qui a permis de mieux organiser et optimiser ce service.

Nous rappelons aux élèves de respecter les consignes d'usage, pour la sécurité de tous.

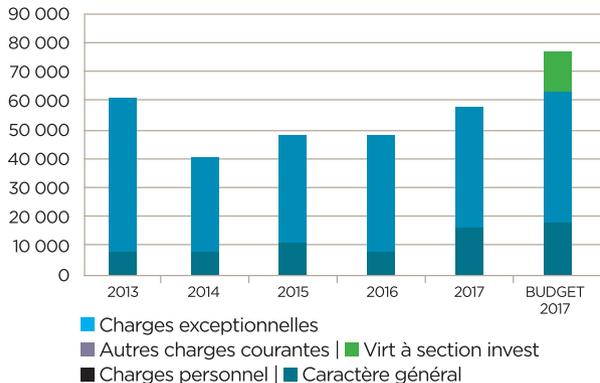
**TRAVAUX :**

- ⊙ La mise en place d'un « vidéo phone » sur le portail du secteur Impasse des Landes
- ⊙ La mise en place d'un « vidéo phone » sur le portail Secteur Mairie
- ⊙ Remplacement de toutes les toilettes dans l'école Maternelle
- ⊙ Changement de Matériels Copieurs

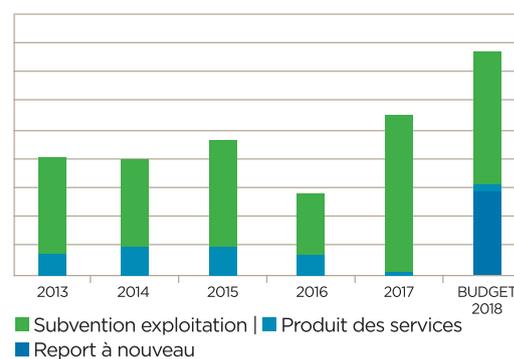
Le bien être de l'enfant est toujours le maître mot du SIIS, et, chaque commune adhérente participe à la réalisation de tous ces projets. La prise en charge, par le SIIS, de ces frais supplémentaires engendre également des dépenses supplémentaires dans chaque budget communal.

**COMMUNES INVESTISSEMENTS**

**DÉPENSES**



**RECETTES**



## LES ASSOCIATIONS

### CLUB DES ANCIENS

Chaque jeudi après-midi, rencontre autour de jeux divers et d'un goûter pour un moment convivial  
Contact : Suzanne DE BROSSES -  
02.38.87.31.56

### ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA

Contact : Guy BOURLIER, 02.38.87.35.46  
Claude DUCREUX, 02.38.87.30.79

### BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION FOOT

Contact : Anthony DREFFIER, 07.85.59.11.48

### BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION DANSE

Contact : Isabelle CHAILLOUX, 06.34.21.42.26

### PASSION CABARET

Contact : Rodolphe CHAILLOUX,  
06.29.88.44.68

### COMITÉ DES FETES

Contact : Jean Paul CEZEUR, 06.82.19.91.64

### UNC

Contact : Richard SCHULER, 06.08.07.65.33

### LA TRUITE SELLOISE

Contact : Bruno COLANTUONI, 06.74.33.62.60

### SYNDICAT DE CHASSE « SAINT-HUBERT »

Contact : Thierry BACHELIER, 02.38.87.31.80

### ASSOCIATION SCULPTURE BOIS

Contact : Christian NACCACHE, 02.38.92.72.80

### LA FERME À PAULETTE

Contact : Julien GUILLAUME, 06.60.86.97.22  
02.18.12.61.19 / julien@lafermeapalette.fr

### LUDIK' ARTS

Contact : Svetoslav TATCHEV, 06.61.89.38.96  
associationludikarts@gmail.fr

### FC CLÉRY

Contact : Bruno JATTEAU, 06.19.25.61.06



### BIED ANIMATIONS LOISIRS SECTION DANSE

Toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2019.

Pour sa 16ème saison, l'école de danse compte 140 adhérents, répartis sur 12 cours:

- ⊗ La danse classique, pour les enfants à partir de 6 ans
- ⊗ Les claquettes pour les enfants et ados à partir de 8 ans
- ⊗ Le modern'jazz pour les enfants à partir de 6 ans, ados et adultes
- ⊗ Un cours de gym adultes,

(renforcement musculaire / fitness) est également proposé le mercredi de 19h15 à 20h 15 avec possibilité d'inscription tout au long de l'année (pour la gym uniquement)

Comme vous l'avez peut-être remarqué, cette année, nous avons décidé de moderniser notre logo, nous espérons qu'il vous plaira.

Notre gala annuel se tiendra les 7 / 8 / 9 juin 2019 à la salle polyvalente.

Vous pouvez nous joindre au 06.34.21.42.26

## Les échos du repas de nos aînés...

Le dimanche 18 Mars 2018, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux séniors âgés de 65 ans et plus a eu lieu à la Salle Polyvalente.

Ils ne rateraient pour rien ce rendez-vous où tous se retrouvent pour partager, pour revoir un voi-

sin ou un copain d'autrefois autour d'un repas très chaleureux. L'harmonie vocale du groupe « The Jallies » a fait danser les plus vaillants sur le swing et rock'n roll des années 50, et les autres, même attablés, ne se sont pas privés de discuter, rire et chanter !

Les aînés, âgés de 70 ans et plus, qui ne s'étaient pas inscrits au repas se sont vu remettre un colis gourmand à leur domicile.

# Passion Cabaret

**PASSION CABARET** vous souhaite une année 2019 pleine de bonheur et de paillettes!

L'association Passion Cabaret est une association loi de 1901 ayant pour but la promotion du spectacle de cabaret dans notre région, au travers d'un groupement d'artistes dont la principale motivation est de prendre plaisir à présenter un spectacle de qualité.

Cette année, nous aurons le plaisir de vous retrouver à la salle polyvalente de La Selle sur le Bied, le samedi 9 et le dimanche 10 mars, pour 2 cabarets pleins de nouveautés et de surprises!

Contact: 06.29.88.44.68

Rejoignez notre page Facebook :  
Passion cabaret  
passioncabaret@yahoo.com



## Football

Président : Antony Dreffier  
Tel : 07 85 59 11 48

Vice-Président : Mickaël Léthumier, Tel: 06 13 63 45 49, Trésoriers : Pascal Rousseleau, Vice- trésorière : Maruschka Martin, Secrétaire : Marina Léthumier, Membres du bureau: Dyane Denis, Jérôme Louart, Jérôme Machin, Claude Duloisy, Christophe Orth, Sébastien Louart.

### HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

**Enfants né(e)s en 2013 et 2012, catégorie U7** / Entraîneurs M. Machin Jérôme et Mme Bourgeois Karine / Entraînement mardi 18h15 à 19h15

**Enfants né(e)s en 2011 et 2010, catégorie U9** / Entraîneurs M. Le Rate David et M. Salmon Sylvain / Entraînement mardi 18h15 à 19h30

**Enfants né(e)s en 2009 et 2008, catégorie U11** / Entraîneurs M. Lethumier Mickaël et Mme Guillot Audrey / Entraînement lundi et mercredi 18h à 19h30

**Enfants né(e)s en 2007 et 2006, catégorie U13** / Entraîneur M. De Castro Stéphane et M. Denis Johann / Entraînement lundi et mercredi 18h à 19h30

**Séniors 1** Entraîneurs M. Hem Soeun et M. Duloisy Claude

**Séniors 2** Entraîneurs M. Louart Sébastien et M. Dreffier Antony / Entraînements mardi et vendredi 19h30 à 21h30

### Activités de 2017-2018

- ⊙ la fête du foot
- ⊙ soirée jeu du club
- ⊙ le 4ème tournoi de triplettes
- ⊙ le match Troyes/ PSG
- ⊙ le match AJA / Quevilly
- ⊙ tournoi du club

### Activités prévus pour 2018-2019

- ⊙ tournoi le 2 septembre 2018
- ⊙ le match AJA / Paris fc le 26 octobre 2018
- ⊙ soirée le 30 mars 2019
- ⊙ concours de pétanque en avril 2019
- ⊙ tournoi du club le 22-23 juin 2019

### Merci à tous nos sponsors !

*L'Arcade, L'atelier du portail, AVS Dépannage, Bar de l'Amitié, Ets Cazier, Garage Coeugnez, Boucherie Delorme, Jess Elec, Max Devost, Claude Duloisy, Boulangerie Faligand, La Frite du nord au sud, Home design menuiserie, Hureau, Intersport, SARL Montceau, Nat-Immo, Pizza Regal, Pascal Rio, Sté Tripot, Caramel et fleur de sel, Le biquin d'or,...*

## Sculpteurs en Gâtinais

De nombreux talents qui se confirment au fil du temps. Des sculptures plus élaborées, plus affirmées, que nous exposons ponctuellement lors de nos expos-démonstrations. Un effectif renforcé par de nouvelles et de nouveaux adeptes qui viennent s'initier à cet art très attachant dans une ambiance conviviale. Un local parfaitement adapté à nos besoins. Tel est le bilan positif de cette sixième année d'existence de l'atelier Christian Naccache.

L'atelier fonctionne le mardi de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h. Situé au 33 rue de Bretagne 45210 la Selle sur le Bied Tel : 06.19.96.68.84



## Espérance Selloise,

### MERCI POUR TOUTES CES ANNÉES...

Pendant de nombreuses années, Pierre NORET et les musiciens de l'« Espérance Selloise » ont participé à toutes les commémorations officielles de notre village.

Fin 2017, ils ont décidé d'arrêter cette activité. Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à les remercier vivement de tous ces instants. Désormais, le « Réveil de la Chaussée » intervient aux différentes cérémonies.

### Ludik'Arts

L'association Ludik'Arts propose des cours de dessin et de peinture pour les résidents de la Selle-sur-le-Bied et les Communes voisines. Ces cours sont destinés à un public large et varié : les enfants, les jeunes, les actifs et les seniors. L'objectif de Ludik'Arts est d'éveiller, de façon divertissante, la curiosité et d'offrir une activité passionnante et valorisante dans une ambiance d'échange et d'épanouissement.

Ludik'Arts propose également des ateliers thématiques aux centres de loisirs, maisons de retraite, maisons spécialisées et CE (portrait, mosaïque, art floral, paysage, linogravure...).

Les cours sont dispensés par M. TATCHEV, illustrateur, peintre et dessinateur diplômé



de l'école Estienne. Il propose un apprentissage des techniques artistiques adapté au niveau de chacun pour ainsi vous permettre de donner vie à votre imagination.

#### LES COURS ONT LIEU :

**Pour les enfants et ados**

Les mercredis de 14h00 à 15h30

**Pour les adultes**

Les mercredis de 15h30 à 17h00

Lieu : Place de l'Église (à côté de la boulangerie) 45210 la Selle-sur-le-Bied

Pour plus de renseignements :

Email : [associationludikarts@gmail.com](mailto:associationludikarts@gmail.com)

[www.facebook.com/asso.ludikarts](http://www.facebook.com/asso.ludikarts)

Tél. : 06 61 89 38 96



### La truite sellose

La première description écrite de pêche à la mouche, décrit une technique de pêche macédonienne consistant à leurrer des « poissons tachetés » à l'aide d'hameçons recouverts de laine rouge et cerclés de plumes de coq. Il est remarquable de constater qu'au XXIème siècle, c'est la même technique, pratiquement inchangée, qui permet aux « moucheurs » de leurrer des truites. Une mouche artificielle est une imitation de toute proie susceptible d'être consommée par un poisson. La dénomination (mouche) vient du fait que la technique avait initialement pour but exclusif de pêcher les poissons gobant des insectes en surface.

La pêche à la mouche est à la fois une activité de pleine nature et un loisir.



#### Les cotisations 2019 pour les habitants de La-Selle-sur-le-Bied et Saint-Loup-de-Gonois :

- ⊙ 105 € pour les hommes
- ⊙ 85 € pour les Femmes
- ⊙ 60 € pour les enfants né(e)s en 1999 et 2000
- ⊙ 20 € pour les enfants né(e)s entre 2001 et 2006
- ⊙ 10 € pour les enfants né(e)s en 2007

Chaque année nous constatons une diminution du nombre des sociétaires. Nous essayons d'inciter les enfants à la pratique de la pêche, en organisant auprès des classes de CM1 et CM2, une journée découverte. Pour ce faire, 180 truites sont déversées afin que les élèves prennent plaisir à la pêche. 1,1 tonne de truites dont 80 de plus de 1kg ont été introduites dans nos rivières cette année. Nous remercions les sociétaires pour leur investissement et leur travail à l'entretien des berges de la rivière, aux déversements des truites, à l'accueil de nos apprentis pêcheurs. Toutefois, nous déplorons une pêche sans autorisation. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 06.74.33.62.60

Le Président de La Truite Selloise  
Bruno COLANTUONI

### La ferme à Paulette

Envie de se détendre en famille ou entre amis ? Passer un moment agréable au milieu de la nature ?

Découvrir et rencontrer des artisans, des artistes, des musiciens, des gens, tout simplement...

#### VENEZ AU FESTI'PAULETTE !

L'Association La Ferme à Paulette, en partenariat avec l'Association Musiqafon organise son premier Festival le samedi 29 juin 2019 à partir de 17h00 / Friche des Cousturiers 45210 La Selle sur le Bied

#### SUR PLACE :

**Vente de produits locaux. Buvette. Restauration. Jeux en Bois. Ateliers pour tous. Concert**

Bref, tout ce qu'il faut pour passer un bon moment!

Tarif = Participation libre, à Votr' Bon Cœur / Informations : 06.16.13.31.30

## Le chant du coq

Depuis quelques années, il est (re)devenu courant d'entendre et/ou de voir dans nos campagnes des faisans. Pourtant, les populations ont été en déclin, et ce de façon alarmante, sans préjuger de la cause de cet état de fait.

Si l'on revoit désormais ces faisans dans nos plaines, c'est en particulier grâce à l'action des chasseurs, épaulés par la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret (FDCL). Olivier Lenormand habite la Selle sur le Bied. Il est agent de développement et, depuis 2016, technicien cynégétique de la FDCL, en charge du secteur nord-est du département.

### DES MISSIONS VARIÉES

Le département est divisé en cinq secteurs géographiques, chacun sous la responsabilité d'un technicien qui travaille en binôme avec un agent (respectivement Olivier Lenormand et Pauline Baratte, originaire d'une commune voisine, pour notre secteur). Les missions du technicien sont variées, souligne Olivier : suivi de dossiers (petit gibier, prédation, piégeage, grand gibier, prévention ...), mais aussi des études ponctuelles sur l'état sanitaire des populations (Echinococcose alvéolaire, leptospirose, etc.) ou la fréquentation des « passages à gibier » traversant l'A19...

### UN SUIVI DE TERRAIN

Dans les missions du technicien, l'animation d'un Groupeement d'intérêt Cynégétique (GIC) consiste à suivre les populations de gibier (petit et grand), à en assurer la gestion, et dispenser des conseils si besoin aux adhérents de la Fédération. Au plan local, le GIC

de la Cléry regroupe six communes du secteur : La Selle sur le Bied, Saint Hilaire les Andrésis, Courtemaux, Chantecoq, Saint Loup de Gonois et Mérinville. Sa constitution a permis la mise en place de comptages pour différentes espèces de la faune sauvage (lièvre, faisan, chevreuil) appliquant des protocoles rigoureux, et l'élaboration de plans de gestion cynégétique.

### COCORICO ?

Dans ce cadre, Olivier et Pauline organisent chaque année une opération de comptage de « coqs chanteurs » destinée à recenser les populations et en suivre l'évolution au fil du temps. Comme tous les ans depuis 2007, cette opération a lieu mi-avril, elle est ouverte à tous ! Il n'est en effet nul besoin d'être chasseur pour y contribuer, insiste Olivier. Les participants sont amenés sur un secteur bien délimité après avoir reçu les consignes, puis regroupés pour une synthèse des résultats, agrémentée d'une collation conviviale.

Bilan : avant 2011, on comptait environ 50 coqs chanteurs sur le territoire recensé, soit une population excessivement insuffisante pour le maintien de l'espèce. Maintenant, grâce à la réintroduction d'animaux naturels, ce sont environ 300 coqs que l'on peut entendre chanter dans la plaine... Pour le plaisir de tous.

Christiane PRENEUX

*Le comptage aura lieu le 19/04/2019. Pour plus de renseignements, contacter Olivier Lenormand au 06 20 41 74 12 ou la Société de Chasse de Saint Hubert auprès de son président Thierry Bachelier au 02 38 87 31 80*

## UNC

### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

SECTION DE LA SELLE SUR LE BIED ET ENVIRONS

« Une force morale et civique au service de la France » En 2018 notre section de l'U.N.C. a organisé une grande exposition à la salle des fêtes de Courtenay intitulée : « HISTOIRE ET MÉMOIRE »

Notre exposition comprenait l'installation de 42 panneaux retraçant la grande guerre de 14/18, l'histoire de la Marseillaise et six mannequins avec leur costume d'époque. Les classes de CM1-CM2 et le collège de Courtenay, soit dix classes, ont retenu des journées de visite organisées et commentées par des adhérents de notre association. Pour 2019 la section de l'U.N.C. de

la Selle sur le Bied et environs n'a pas encore arrêté ses manifestations.

Une information personnelle sera adressée à tous nos adhérents/es à l'issue de notre prochain conseil d'administration.

Notre projet en 2019 est d'accueillir les nouvelles générations avec des adhérents d'origine et de confession diverses et leur transmettre la mémoire et les valeurs qui ont permis la création et le développement de la France.

Richard SCHULER

Section de La Selle-sur-Le Bied / Chez M. Richard SCHULER / 13 Hameau de la Roche, 45210 MERINVILLE / 02.38.87.25.41 06.08.07.65.33 / richard.schuler862@orange.fr

## Comité des fêtes

Assemblée générale du 28 janvier 2018, nouveau bureau : Président : Jean-Paul CEZEUR / Trésorière : Joëlle GUIGNET / Secrétaire : Mirjana PIERRONT / Vice-président : Sébastien GUILLLOT / Vice-secrétaire : Régine CEZEUR

Trop tard pour fêter les rois mais nous avons pu préserver les activités ; concours de belote, une fête des voisins sympathique, un bon bal du 14 juillet et notre 30ème brocante sous un soleil brûlant. Nous voulons pérenniser les activités et surtout remercier les commerçants ainsi que tous les bénévoles

sans qui ces manifestations n'auraient pu avoir lieu.

### Quelques dates en 2019 :

- ☉ Dimanche 13 janvier : Galette des rois
- ☉ Samedi 02 mars : Carnaval des enfants
- ☉ Dimanche 03 mars : Concours de belote
- ☉ Samedi 1<sup>er</sup> juin : Fête des voisins
- ☉ Dimanche 14 juillet : Repas, bal, feu d'artifice
- ☉ Dimanche 11 août : Brocante
- ☉ Samedi 07 décembre : Noël des enfants



## Ensemble & solidaires

### UNRPA

#### Section la selle sur le bled

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 23 Janvier 2018 dans la salle annexe de la Salle Polyvalente, en présence de Monsieur Patrice ROUANET Vice -Président de la Fédération Départementale du Loiret et de Monsieur Denis BOUBOL 1er Adjoint représentant la Municipalité.

Une minute de silence fut observée en mémoire de nos chers disparus. (Micheline BOUCHER, Henriette BOUTILLIER et Maurice FERRIER).

Dans le cadre du renouvellement de la Commission Administrative aucune candidature nouvelle n'étant enregistrée (c'est bien dommage la CA étant déjà en sous effectif), les 8 membres sont reconduits à l'unanimité à savoir:

Président : BOURLIER Guy. Secrétaire : DUCREUX Claude. Trésorière : DUTHOIT Marie-Thérèse. Trésorière Adjointe : CHEVALIER Yvette. Membres : BACHELIER Ginette, DE BROSES Suzanne, POUBEAU Marcelle, SABATIER Monique et Robert.

#### PRÉAMBULE

Rappel : ENSEMBLE & SOLIDAIRES-UNRPA est une des plus anciennes associations de retraités loi 1901, créée en 1945 sous le nom de « Union des Vieux Travailleurs ». Elle est directement issue des principes de SOLIDARITE NATIONALE, prônés par le Conseil National de la Résistance, se situe dans la même mouvance que la création de la Sécurité Sociale, du droit de vote pour les femmes et de la création du Secours Populaire. Implantée dans la plupart des départements, l'association compte plus de 80000 adhérents répartis en 750 structures. Ouverte à toutes et tous les majeurs, sans aucune discrimination, elle est indépendante de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle.

Elle organise des activités (conviviales, ludiques, culturelles, des voyages des sorties, etc... !). Porteuse de ces valeurs elle poursuit son action pour la défense de la retraite par répartition, l'amélioration des pensions pour vivre sa retraite dans la dignité.

Un peu d'histoire : Notre section a été créée en 1962 et s'appelait à l'époque « Union des vieux Travailleurs » jusqu'en 1982, et c'est à partir de cette date que la section est devenue UNRPA (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées) et enfin en 2013 Ensemble & Solidaires - UNRPA. Notre souhait le plus cher est de continuer à la pérenniser encore pour longtemps. Le problème récurrent de l'érosion des adhérents au plan national reste d'actualité. Pour notre section c'est la stabilité puisque nous comptons 46 Adhésions contre 42 l'année dernière. Espérons que ce petit signe positif puisse se confirmer l'année prochaine.

#### LES ACTIVITÉS PRINCIPALES ORGANISÉES CETTE ANNÉE PAR LA C A

- ⊙ Le 26 Avril : « Fête Départementale » à Montargis 23 adhérents y ont participé.
- ⊙ Le 22 Juin : Visite du Sénat : 27 adhérents et 6 non-Adhérents se sont rendus à Paris pour visiter le siège du Sénat au Palais du Luxembourg grâce au parrainage du Sénateur Loiretain JP SUEUR. Après un pique-nique dans les jardins du Palais, la visite guidée a commencé en assistant à l'ouverture d'une séance publique dans l'hémicycle. Ensuite découverte des salles du palais. Journée appréciée de tous par une belle journée d'été et par la découverte d'un site magnifique.
- ⊙ Le 27 Juin : Randonnée champêtre en forêt de Montargis : Pilotée par notre marcheur botaniste P TEYS-SANDIER, le parcours d'environ 7 km sans grande difficulté nous a permis de découvrir ou de revoir la Pierre du Gros Vilain (petit menhir néolithique),

puis le chêne gaulé (250ans), juste à proximité nombreux arbres sculptés sur place à chaque fête de la forêt. Dernier arrêt à l'étang de la Hutte. Le pique-nique bienvenu après l'effort a été un moment de convivialité bien apprécié par les 12 adhérents.

- ⊙ Le 26 Septembre : Sortie à Melun : Organisée en collaboration avec l'office de tourisme de Melun a commencé par la visite du musée de la Gendarmerie. Après le déjeuner dans un restaurant de la ville (La Table de Dimitri), transfert en car pour la visite guidée du château de Vaux-le-Vicomte et des jardins à la française. 29 personnes ont participé à cette sortie appréciée de tous.
- ⊙ Le 6 Novembre : A Jean Vilar Comédie Musicale « Vos Idoles » 32 personnes inscrites.
- ⊙ Les 11 et 18 Décembre : Distribution des timbres d'adhésion 2019.
- ⊙ Le 11 Décembre : Repas de fin d'année au « Moulin du bief »

Nos activités culturelles et de loisirs sont ouvertes à tous, même aux non adhérents. En 2015 l'association risquait de vivre ses derniers moments ce ne fut pas le cas grâce à la prise de conscience de certains. Nous devons continuer à nous mobiliser et la Commission Administrative que nous souhaitons renforcer fait de son mieux pour relancer et redynamiser notre association. Malgré ce petit mieux des adhésions évoqué précédemment, il ne faut pas se voiler la face, il y a une crise du renouvellement des bénévoles associatifs et notre section n'y échappe pas. Le bénévole est une ressource essentielle pour les associations, il occupe une place spécifique dans la société civile, et participe à une vie sociale apaisée alors une fois encore nous faisons appel aux personnes de bonne volonté.

Contact : 02.38.87.30.79 / 02.38.87.35.46  
lasellesurlebled.fr / www.unrpa.fr

# Ils font vivre notre commune...

## Commerçants

### AGENCE IMMOBILIERE

Nathalie FOUCHER  
02.38.26.00.69

### BAR DE L'AMITIE

Didier et Magali  
0238.87.30.13

### BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Brigitte et Joël DELORME  
02.38.87.30.11

### BOULANGERIE

#### PÂTISSERIE DEPÔT

M. FALIGAND 02.38.93.22.40  
ou le portable uniquement le  
matin 07.82.05.43.45

### CREATION COIFFURE

Angélique 02.38.87.35.52

### GARAGE RENAULT

Jacqueline et Daniel  
PASQUIER 02.38.87.30.69

### HOTEL/RESTAURANT

« LE MOULIN DU BIEF »  
Emmanuel BLONDEAU  
02.38.87.34.04

## Artisans

### PLOMBERIE/CHAUFFAGE

Dominique HUREAU  
02.38.87.33.73

Sébastien GUILLOT  
02.38.96.65.42  
06.18.43.09.87

### COUVERTURE/CHARPENTE

Didier MONTCEAU  
02.38.92.02.22

### MENUISERIE

Max DEVOST 02.38.87.34.08

### COIFFEUSE A DOMICILE

Sophie CHATEAU  
06.28.94.19.43

Charlène VALMORI  
06.18.52.17.06

### MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU  
06.82.87.71.05

### PRESTASCENE

(montage et location de scène)  
Rodolphe CHAILLOUX  
06.24.76.41.57

### SARL RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX  
06.24.76.51.57

### PEINTURE

Frédéric LEFEVRE  
02.38.87.33.77

### RENOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI  
02.38.87.30.39

### SARL LES FRONDEAUX

Pierre VOGIN 02.38.87.31.44

### TRAVAUX PUBLICS

Benoît CAZIER  
02.38.87.33.57

### TAXI TONY 02.38.07.04.74

### AMBULANCES TONY

06.31.81.05.77

### PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL  
La Hutte - Vente de lait les  
lundis, mercredis, vendredis de  
18H15 à 18H30 02.38.87.31.13

## Professions libérales

### CLINIQUE VETERINAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/  
COLLET 02.38.87.33.22

## Entrprises industrielles

LOUIS LEMOINE  
02.38.87.34.50

BRISSON 02.38.87.30.66

## Artistes

### SCULPTEUR SUR VERRE

Natacha MONDON et Eric  
PIERRE 06.73.36.76.77

Eric JULIENNE  
06.74.40.90.99

### POTIER

Francis LELOUP  
02.38.90.91.74

### ORCHESTRE

Patrice BEZILLE  
02.38.87.32.19

Pierre NORET  
02.38.87.30.15

## Famille accueil personnes agées

### Martine PERRAULT

02.38.90.97.07

## Gite rural

### Ginette BACHELIER

02.38.87.31.18

### LA FERME GÂTINAISE

06.24.93.71.82

### MARCHÉ

Fruits et Légumes - Le samedi  
matin, Place de l'église

Fromager «Tout un fromage»  
Tél. : 06.73.34.25.56

## Ambulants

### PIZZA RÉGAL

Le Mercredi de 17h30 à 21h00  
Place de l'église

## Marâchers

### LA FERME AUX ÂNES

06.42.20.35.30 ou  
02.38.87.37.14

### LE JARDIN DES QUATRE SAISONS

19 les couturiers  
06.08.80.89.37

## Santé

### TÉLÉCONSULTATION

www.docavenue.com  
02.38.92.70.98

### INFIRMIÈRES

Audrey GUILLOT  
06.24.14.77.79

Véronique COULON  
06.37.90.57.37

### MAGNÉTISEUR / REIKI

Véronique CHARPENET  
BOUCHARD  
06.89.70.68.29

### NATUROPATHE

Isabelle GAUTHIER  
06.62.01.57.95

### OSTÉOPATHE

Arnaud DAULIER  
07.83.91.32.33

### SOPHROLOGUE

Jacqueline COUTO  
06.09.36.20.75



*Notre commune compte maintenant plus de 1000 habitants. Nous ne pouvons donc pas nous connaître tous. Aussi peut-on, dans ce bulletin municipal, présenter quelques uns d'entre nous...*

## Catherine Armessen

### Écrivain Médecin

Mariée et mère de 3 enfants, Catherine ARMESSEN est selloise depuis 25 ans. Elle partage son activité professionnelle entre la médecine et l'écriture. « Les deux sont complémentaires, explique-t-elle, écrire oblige à réfléchir autrement ». Longtemps médecin de famille, elle consacre son temps désormais à des activités plus spécifiques comme la douleur et les soins palliatifs. Elle écrit son premier roman, « L'Ariégeoise », en 2003. « Les idées me venaient en promenant mes chiens dans nos chemins », puis en écrit neuf autres, dont « Manipulation » et reçoit pour ce livre en 2008 le prix Littre qui récompense des œuvres humanistes.

Son nouveau roman, « Connus de nous seuls » vient de paraître. « J'ai tant de fois constaté l'impact des secrets de famille sur les émotions de plusieurs générations que j'ai eu l'idée d'écrire un roman sur ce sujet qui me passionne. Je me suis bien amusée à inventer mon secret et à créer une atmosphère inquiétante », confie-t-elle.

Catherine ARMESSEN est également auteur de contes pour enfants. « J'aime bien dédicacer des albums avec un petit sur les genoux. » Et quand on lui demande si elle a des projets en cours, elle rit en affirmant que oui, mais pas celui de changer de région.



2018- Connus de nous seuls  
 2016 - Les Jumelles de Vernajoul  
 2015 – Tu me Reviendras  
 2014 – La Forêt aux Fées  
 2013 – La Marionnette  
 2010 – Le Clan des Secrets  
 2008 – La fille du Verrier

2007 – Manipulation  
 2005 – Dérapages  
 2003 – L'Ariégeoise  
 2017 – La Petite Souris  
 2014 – Pattes de couleur  
 2013 – Le Méchant Z



## Francis Leloup

**C'est une belle histoire que celle de notre potier Francis LELOUP, une histoire qui nous ramène aux racines de la propre histoire de notre commune et de son environnement proche. Francis est le descendant de lointains ancêtres LELOUP, Tuilliers Briquetiers au lieu-dit Courtépée près de Ferrières, où les ruines du vieux four sont encore visibles, pour celui qui prend la peine de fouiller les ronces...**



C'était avant les briqueteries industrielles, où les briques moulées portent le nom du fabricant. C'étaient les briques façonnées à la main et séchées avant cuisson, celles qui ont construit moult de nos longères du pays Gâtinais. Sont-ce ces vieux souvenirs enfouis dans la mémoire familiale qui ont fait de ce jeune universitaire diplômé de biologie, sciences de la terre et œnologie un potier dans l'âme ?

Toujours est-il que dès son plus jeune âge, Francis cuisait de la terre dans un petit four construit au fond du jardin... Toujours est-il que devant ce tour de potier inutilisé, rencontré par hasard, Francis a produit les premières pièces de l'atelier d'un confrère... Une seule idée, s'installer à son tour !

C'est ainsi que le technicien de l'ITV (Institut Technique du Vin) a recyclé ses connaissances scientifiques à la chimie des émaux. Il explore peu à peu les possibilités de fusion des cendres végétales combinées ou non à de multiples matériaux géologiques, sans perdre de vue la finalité artistique. Il note tous les résultats de ses expériences, Francis, il est resté un chercheur...

...et les couleurs sont exceptionnelles ! Ses émaux personnels, élaborés à partir de mélanges de cendres de végétaux et de

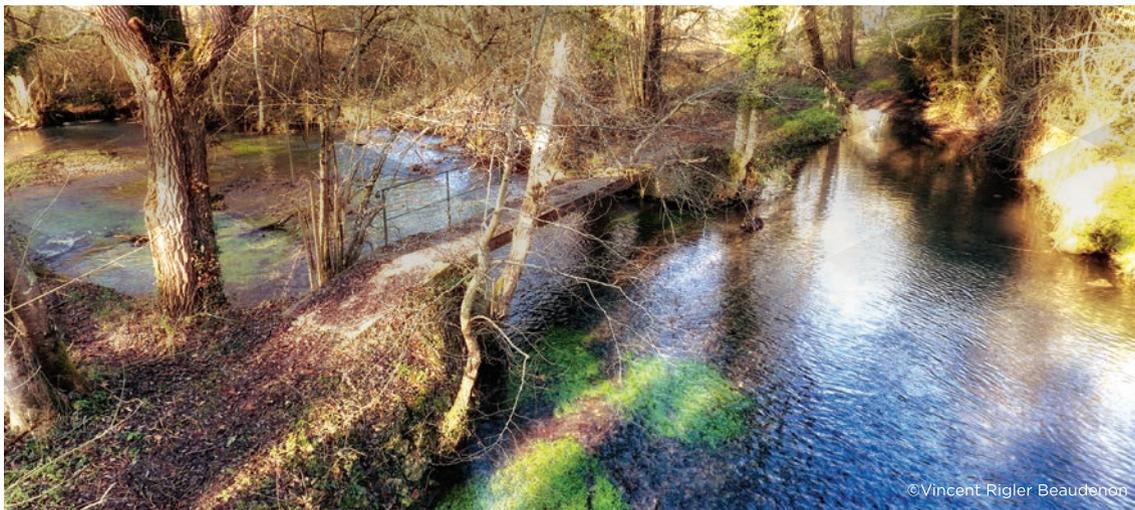
diverses roches broyées, vont atteindre la fusion entre 1320° et 1350°C, et le refroidissement de quatre jours livrera les effets graphiques et esthétiques à l'ouverture du four.

A partir de 1977, Francis Leloup va construire successivement trois fours à bois de conception différente. Le quatrième, à flamme renversée, donnera sa première cuisson en 1991 à La Selle-sur-le-Bied, lors de l'ouverture de l'atelier aux Couturiers. Dans ce four à bois qu'il a construit, il cuit des pièces en grès et en porcelaine, décorées et émaillées, ou laissées brutes de feu dans les zones les plus exposées aux flammes.

Venez rencontrer Francis Leloup, à l'orée du hameau, au milieu de ses tas de bois et de ses pommiers. Venez assister à une cuisson, spectacle qui va crescendo sans laisser de place au repos... sept stères de bois à enfourner sans discontinuer dans une chaleur torride durant deux jours et une nuit...

Venez vous émerveiller devant les objets uniques aux couleurs extraordinaires. Paris attire les visiteurs avec sa « Grande Dame ». A La Selle-sur-le-Bied, nous avons un Grand Monsieur... Francis LELOUP

*Les Couturiers  
(écrit par René AUTELETT)*



© Vincent Rigler Beaudenon

## PLANNING 2019

### Janvier

**Samedi 12 à 18 H**  
Vœux du Maire,  
Municipalité

**Dimanche 13**  
Galette des  
Anciens,  
Comité des Fêtes

**Mardi 15 à 14 H**  
Assemblée  
Générale, UNRPA  
« Ensembles et  
Solidaires »

**Vendredi 18 à 19 H**  
Assemblée  
Générale,  
Comité des Fêtes

**Samedi 26**  
*(horaire à confirmer)*  
Assemblée  
Générale,  
La Truite Selloise

### Février

**Samedi 2**  
Assemblée  
Générale, UNC

### Mars

**Samedi 2**  
Carnaval, Comité  
des Fêtes

### Dimanche 3

Concours de  
belote, Comité  
des Fêtes

### Samedi 9

Soirée Cabaret,  
Passion Cabaret

### Dimanche 10

Après Midi,  
Soirée Cabaret,  
Passion Cabaret

### Dimanche 24

Repas des Anciens  
de la Commune,  
Municipalité

### Samedi 30

Soirée du club,  
BAL FOOT

### Avril

**Vendredi 19**  
Comptage Coqs  
Chanteurs, Syndi-  
cat de Chasse

### Mai

**Dimanche 5**  
Méchoui, UNC

**Mercredi 8 à 10 H**  
Commémoration  
Nationale,  
Municipalité

### Dimanche 12

Foire aux  
végétaux,  
Association La  
Ferme à Paulette,  
Salle polyvalente

### Juin

**Samedi 1**  
Fête des Voisins,  
Comité des fêtes

**Vendredi 7,  
Samedi 8 et  
Dimanche 9**

Gala de Danse,  
Bied Animations  
Loisirs

**Mardi 11 à 20 H**  
Chorale des  
enfants

**Vendredi 14 à 17 H**  
Kermesse des  
écoles

### Samedi 22

Tournoi de foot  
nocturne, Bal Foot

### Vendredi 28

Assemblée  
Générale, Bal Foot

### Samedi 29

Les Festi Paulette  
à la Ferme à Paulette

### Juillet

**Dimanche 14 à 16 H**  
Fête Nationale,  
Municipalité

**17 H** - Bal,  
Comité des Fêtes

**22 H 30**  
Feu d'artifice

### Août

**Dimanche 11**  
Brocante, Comité  
des fêtes

### Septembre

**Vendredi 27**  
Assemblée  
Générale, Sculp-  
teurs du Gâtinais

### Octobre

**Jeudi 24**  
Repas bénévoles,  
La Truite Selloise

### Novembre

**Lundi 11 à 10 H**  
Fête de l'armistice,  
Municipalité

**Dimanche 24**  
Repas Dansant  
UNC, UNC

### Décembre

**Vendredi 6**  
Marché de Noël,  
Comité de Parents  
d'élèves

### Samedi 7

Noël des enfants  
de la commune,  
Comité des Fêtes

**MAIRIE** - 18 rue du Limousin

45210 La Selle-sur-le-Bied

Tél. : 02 38 87 30 02

Fax : 02.38.87.32.65

mairie-la-selle-sur-le-bied@

wanadoo.fr

**www.lasellesurlebied.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et sa-  
medi matin de 9h à 12h et le mardi  
et jeudi de 14h à 18h30.

